TRIBUNE
des droits des femmes

Série sur Genre et Conflits N°13 / Décembre 2013

GENRE ET PROCESSUS DE RECONSTRUCTION POST-CONFLIT

Pour vous abonner ou soumettre une contribution, écrivez-nous à tribune@rofaf.org

ROFAF, Quartier Attiégou, Boulevard du Zio, Angle Rues 238 et 393, N°12, 03 BP 30888 Lomé 03, TOGO
Tél : (228) 22 61 58 58 / 22 61 58 56, E-mail: rofaf@rofaf.org, Web: www.rofaf.org

ROFAF 2013

Une publication du Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF)

Série sur GENRE ET CONFLITS,
TRIBUNE N°13 : GENRE ET PROCESSUS DE RECONSTRUCTION POST-CONFLIT

Rédaction & compilation : Liliana Liz Carolina PARDO GUERRERO

Mise en page & design: ROFAF

Relecture : ROFAF

TRIBUNE est produite en versions électronique et imprimée.
La version électronique de TRIBUNE peut être téléchargée sur www.rofaf.org
La version imprimée de TRIBUNE est disponible au siège du ROFAF

Les points de vue exprimés dans ces textes n'engagent que leurs auteurs et ne réflètent pas nécessairement l'opinion du ROFAF

SOMMAIRE

EDITORIAL.....3

ARTICLES

Afrique: Donner le pouvoir aux femmes renforce la paix et la sécurité internationales
Par Phumzile Mlambo-Ngcuka.....5

Femmes, actrices de paix et victimes : les deux visages des conflits armés
Par Liliana Liz PARDO GUERRERO 8

Rôles et place des femmes dans la prévention, la gestion, la résolution des conflits et la consolidation de la paix
Par Mme Mama KOITE DOUMBIA.....11

Les réfugiées congolaises vivant avec le vih progressent sur la voie de l'autonomie
Par ONU Femmes.....16

Pour John Kerry, les femmes sont essentielles à la paix
Par La Croix.....20

Haïti: Les femmes exigent un rôle dans la reconstruction
Par IRIN.....23

Les femmes, victimes du conflit ou agents du changement ?
Par IRIN.....26

Le sens et le rôle des acteurs externes dans la reconstruction d'Haïti
Par Leslie Péan 32

Où sont les filles (soldats) ?
Par Susan McKay et Dyan Mazurana.....37

Retour dans des conditions sûres et convenables pour des femmes ayant fui le conflit au Libéria
Par Victoria Ijeoma Nwogu 40

Actualités relatives à genre et gestion des conflits.....46

ANNEXE

Déclaration de Dakar sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 en Afrique de l'Ouest.....ii

EDITORIAL

Lorsqu'une guerre éclate, les femmes sont souvent les premières à subir la dure brutalité et les dernières à être appelées à la table des négociations.

Malgré l'augmentation du nombre de femmes en politique et dans les sphères décisionnelles, très peu de femmes ont des rôles principaux dans les processus officiels de négociations de paix et de reconstruction post-conflit, en dépit du rôle important qu'elles jouent dans la réconciliation au niveau communautaire. Ces processus ainsi que toutes les institutions liées à la résolution des conflits et à la gestion des situations post-conflits, restent dominées par les hommes.

Depuis la fin de la Guerre froide, les femmes représentent seulement quatre pour cent des signataires des accords de paix, moins de trois pour cent des médiateurs de négociations de paix, et moins de 10 pour cent de tous ceux qui s'assoient à la table discuter des actions de reconstruction à entreprendre après la cessation des hostilités.

Pourtant, les décisions sur des questions telles que le partage du pouvoir, la gestion des ressources naturelles, les systèmes électoraux, la restitution des terres et des biens, le désarmement, la justice, les réparations et la reconstitution du tissu social peuvent avoir un effet profond sur la vie des femmes et les perspectives d'une paix durable. Ces décisions ont un impact sur la participation politique, la sécurité économique, physique et psychologique des femmes, des enfants et de l'ensemble de la population et sur la façon dont les crimes commis contre les femmes et les jeunes filles sont perçus et poursuivis.

Dans plusieurs processus de reconstruction après les conflits (en Syrie, en Lybie, en République Démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, etc.) il y a eu peu d'occasions pour les femmes de participer directement, en dépit des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui en appelle à l'inclusion et à une implication directe des femmes lors de la définition des priorités pour la reconstruction dans leurs pays.

L'implication des femmes est un investissement productif pour bâtir une paix durable. Elles lient les stratégies de reconstruction à la vie des personnes affectées par le conflit. Elles aident à obtenir une large implication sociale dans la paix.

La résolution 2122 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée en octobre 2013, énonce des mesures spécifiques visant à protéger les droits des femmes, y compris leur droit à la santé sexuelle et de la reproduction. Elle expose des mesures afin que les délégations aux négociations de paix, les leaders nationaux post-conflit, les soldats de maintien de la paix, les médiateurs, les ministres des Affaires étrangères et leur cabinet mettent en œuvre les obligations définies dans les résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010) et 2106 (2013).

Avec l'adoption de la résolution 2122, le Conseil de sécurité reconnaît que l'inégalité basée sur le genre, tout

comme la pauvreté, est une injustice qui alimente des conflits et compromet la paix, et que l'égalité des sexes et une participation active des femmes sont essentielles pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité « Entend mettre davantage l'accent sur les questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité dans le cadre des travaux qu'il mène dans tous les domaines thématiques pertinents inscrits à son programme de travail, notamment la protection des civils en période de conflit armé, la consolidation de la paix après les conflits, la promotion et le renforcement de l'état de droit dans le contexte des activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales, la paix et la sécurité en Afrique, les menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme, et le maintien de la paix et de la sécurité internationales »

Nous – leaders et organisations des droits des femmes - devons donc davantage intégrer dans nos stratégies et plan d'actions des initiatives plurielles pour soutenir les efforts de pacification et de reconstruction au sein de nos communautés après les conflits. Pour ce faire nous devons plaider pour :

- la mise en place des politiques économiques qui donnent la priorité aux services publics concernant l'approvisionnement en eau et en nourriture, l'assainissement, la santé et l'énergie, les secteurs clés de la vie quotidienne et des communautés au sein desquels les femmes effectuent des travaux non rémunérés;
- les mesures accordant la priorité en matière de recrutement aux femmes affectées par le conflit et dans les situations d'urgence;
- l'adoption de mesures constructives pour garantir les droits socio-économiques des femmes, y compris en matière d'emploi, de propriété et d'héritage,
- la fourniture de soins aux femmes se remettant de blessures et de traumatismes subis durant la guerre, y compris le soutien de spécialistes pour les femmes dont les enfants ont été conçus lors d'un viol et/ou qui ont été ostracisées par leur communauté et leur famille pour avoir été violées;
- un appui juridique et social particulier aux femmes qui peuvent donner des informations sur les personnes s'étant rendues coupables de crimes de guerre et d'atteintes aux droits fondamentaux pendant ou après le conflit, en vue de faciliter l'engagement des poursuites;
- l'adoption de budgets genrés pour l'aide humanitaire et la reconstruction postérieure au conflit afin de s'assurer que les lignes budgétaires prennent en compte les besoins spécifiques des femmes
- la transparence dans l'exécution des budgets afin de s'assurer que les femmes et les filles bénéficieront directement des ressources issues de dons multilatéraux ou bilatéraux

Massan d'ALMEIDA
Directrice Exécutive

AFRIQUE: DONNER LE POUVOIR AUX FEMMES RENFORCE LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Par Phumzile Mlambo-Ngcuka

Lorsqu'une guerre éclate, les femmes sont souvent les premières à subir la dure brutalité et les dernières à être appelées à la table des négociations.

Une résolution adoptée le 18 octobre par le Conseil de sécurité de l'ONU nous fait avancer d'un pas plus proche de la pleine participation des femmes en tant que leaders pour la paix et la sécurité.

Par un vote à l'unanimité, le Conseil a adopté une résolution qui met en place des mesures plus fortes pour permettre aux femmes de participer à la résolution des conflits et à la reconstruction, et indique qu'il incombe au Conseil de sécurité, aux Nations Unies, aux organisations régionales et aux Etats membres d'éliminer les obstacles, créer l'espace, et de fournir des sièges à la table pour les femmes.

Malgré l'augmentation du nombre de femmes en politique et dans la direction des entreprises, très peu de femmes ont des rôles principaux dans les négociations de paix officielles, en dépit du rôle important qu'elles jouent dans la réconciliation au niveau communautaire. Les négociations de paix et toutes les institutions liées à la résolution des conflits, restent dominées par les hommes.

Depuis la fin de la Guerre froide, les femmes représentent seulement quatre pour cent des signataires des accords de paix, moins de trois pour cent des médiateurs de négociations de paix, et moins de 10 pour cent de tous ceux qui s'assoient à la table pour négocier au nom d'une partie au conflit.

Pourtant, les décisions sur des questions telles que le partage du pouvoir, la gestion des res-

sources naturelles, les systèmes électoraux, la restitution des terres et des biens, le désarmement, la justice et les réparations peuvent avoir un effet profond sur la vie des femmes et les perspectives d'une paix durable. Ces décisions ont un impact sur la participation politique, la sécurité économique et physique des femmes, et sur la façon dont les crimes de guerre contre les femmes sont perçus et poursuivis.

Dans plusieurs processus de résolution des conflits actuels, comme ceux en Syrie, en République démocratique du Congo ou en Somalie, il y a eu peu d'occasions pour les femmes de participer directement. L'ONU-Femmes espère que cette nouvelle résolution du Conseil de sécurité déclenchera des opportunités pour une implication directe des femmes, définissant des priorités pour la reconstruction dans leurs pays. Il peut exister quelques investissements meilleurs pour bâtir une paix durable que l'implication des femmes. Elles lient les pourparlers à la vie des personnes touchées par le conflit. Elles aident à obtenir une large implication sociale dans la paix. Par conséquent, l'ONU-Femmes investit dans le développement de coalitions de femmes pour influencer les négociations.

En 2012 au Mali, par exemple, après que les femmes étaient régulièrement ciblées lorsque des groupes extrémistes s'étaient emparés de la partie nord du pays, entraînant le viol et le renvoi des femmes de la fonction publique, il était dit aux femmes de rester en dehors de l'espace public. Avec les hommes qui fuyaient les attaques et le recrutement forcé de la part des forces rebelles, les femmes étaient abandonnées pour diriger les ménages sans aucun moyen pour chercher de l'eau ou de la nourriture, ou pour atteindre le monde extérieur en vue d'une aide.

Cette histoire n'est pas inhabituelle. Ni ce qui s'est passé par la suite. Les femmes à travers le Mali ont exigé leur inclusion dans les efforts de résolution du conflit qui ont commencé immédiatement au Burkina Faso voisin. En réponse, l'ONU-Femmes a commencé à convoquer de grandes réunions de femmes issues de la société civile et des dirigeants gouvernementaux à travers le pays afin de définir leurs propres priorités pour la paix et exiger un espace à la table des négociations.

L'ONU Femmes a pris des dispositions pour que quatre femmes leaders de la paix voyagent pour participer aux négociations de paix à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.

Sans une invitation, elles ont assisté aux négociations et ont tiré la sonnette d'alarme sur les attaques contre des femmes et des filles et sur la situation désastreuse à laquelle elles sont confrontées dans des camps de réfugiés et dans les villes occupées par les forces armées. Elles ont exigé leur inclusion dans les efforts visant à stopper les combats afin que leurs besoins puissent être satisfaits et leurs droits humains protégés.

La résolution 2122 du Conseil de sécurité énonce des mesures spécifiques visant à protéger les droits des femmes, y compris leur droit à la santé sexuelle et de la reproduction. Elle expose des mesures afin que les délégations aux négociations de paix, les leaders nationaux post-conflit, les soldats de maintien de la paix, les médiateurs, les ministres des Affaires étrangères et leur cabinet mettent en œuvre les obligations définies dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité, la première demandant l'implication des femmes dans la résolution des conflits, adoptée il y a 13 ans.

Cela est important parce que parfois, il faut une femme pour faire une différence. Ce n'était seulement qu'au moment où il y avait plus de femmes dans les tribunaux pénaux internationaux qu'il y avait une augmentation significative des inculpations listant la violence sexuelle comme un crime de guerre.
Et la nomination par l'ONU d'une femme comme envoyée principale pour la résolution des conflits - Mary Robinson, envoyée spéciale pour la région des Grands Lacs - a apporté une nouvelle approche à la médiation. Dans les premiers mois de sa prise de fonction, elle a convoqué une conférence massive de femmes leaders à travers la région à Bujumbura, la capitale du Burundi, pour orienter son travail et la voix à suivre.

Avec l'adoption de cette résolution le 18 octobre, le Conseil de sécurité reconnaît quelque chose de très important: que l'inégalité basée sur le genre, tout comme la pauvreté, est une injustice qui alimente des conflits et compromet la paix, et que l'égalité des sexes et une participation totale des femmes sont essentielles pour la paix et la sécurité internationales.

Source : IPS, octobre 2013

FEMMES, ACTRICES DE PAIX ET VICTIMES : LES DEUX VISAGES DES CONFLITS ARMES

Par Liliana Liz Carolina PARDO GUERRERO,

Collaboratrice du ROFAF

Le but de cet article est de réaliser une analyse des rôles des femmes dans le cadre des conflits armés, notamment la gestion et la résolution pacifique des conflits. Ensuite, il cherchera à observer de manière critique des mécanismes de participation et d'accompagnement des victimes, mis à la disposition des femmes dans les pays actuellement en conflit ainsi que les opportunités d'intervention pour les organisations féminines.

Actuellement et partout dans le monde, les conflits armés ont de graves répercussions sur les femmes et les filles : viols, esclavage sexuel, déplacements forcés et grossesses non désirées sont juste quelques-unes des manifestations de violences envers les femmes. On estime que le nombre de pertes civiles dans les conflits actuels avoisine les 90% et concernent pour la plupart des femmes et des enfants (ONU Femmes, 2009).

Cependant, la condition ainsi que la participation des femmes dans les conflits armés ne peuvent pas être négligées. Certes, la division des rôles entre les sexes et les rapports de genre sont reproduits, voire renforcés dans les guerres. Comme le signale Armelle Le Bras-Chopard, en temps de conflit armé « les femmes sont le plus souvent reconduites dans leurs activités traditionnelles et placées dans une position subalterne … La perception courante veut que les hommes soient des soldats ou des agresseurs et les femmes des épouses, des mères, des infirmières, des assistantes sociales et des travailleuses du sexe… » (Bridge, 2003 : 7).

Dès lors, les femmes dans les guerres sont perçues comme des victimes, et par la suite, comme des actrices manquant d'outils clés pour la résolution des conflits. Ainsi, le rôle des femmes en tant que défenseures des droits humains et actrices de paix, est souvent sous-estimé. Pourtant, elles travaillent au sein des mouvements pour la paix, elles sont chargées d'assurer le bien-être de leurs familles pendant et après les conflits, et elles luttent pour la défense de leurs droits dans différents espaces. L'image hégémonique des femmes en tant que victimes est restreinte, et ne permet pas la di-

versité, donc, elle néglige la richesse et ténacité des groupements des femmes qui s'opposent à la guerre (Truno, 2007 : 14). Malgré cette remarquable mission, elles restent toujours absentes dans les négociations de paix et autres types d'initiatives liées à la construction d'une sortie pacifique aux conflits.

Les mécanismes qui visent à garantir cette participation et à éliminer cet écart, dont les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (1325,1820, etc.), représentent un effort dans ce sens mais sont encore très loin de favoriser un vrai positionnement des femmes dans ces espaces. Il est alors utile de se demander si ces mécanismes sont vraiment adaptés aux conflits actuels ? Correspondent-ils aux aspirations des femmes ? Contribuent-ils à la participation des organisations des femmes ?

Il faut signaler que les conflits armés ont des effets particuliers envers les hommes et les femmes. Les situations de guerre exacerbent les inégalités fondées sur le sexe, la race, l'âge et la classe. Ainsi, les femmes et les enfants sont le plus souvent touchées par des crimes tels que les violences sexuelles, l'esclavage sexuel, les avortements forcés, etc. ; cependant, cette réalité comprend également les hommes qui peuvent aussi être victimes de certains types de ces crimes.

Les femmes occupent différents rôles (actif et passif) pendant et après les conflits. D'une part, elles subissent différents types de violences pendant les conflits et/ou restent à l'écart en tant que victimes. Cette situation peut être expliquée par la peur, la honte, le manque de voies de participation ou tout simplement le désespoir dans l'avenir.

D'autre part, les femmes sont souvent très actives dans la défense des droits des populations vulnérables et aussi dans l'attention aux victimes, notamment dans la résolution des conflits. En Afrique, Asie et Amérique Latine, les mobilisations des femmes sont de plus en plus présentes et dynamiques dans les contextes de conflit et post conflit, notamment dans les processus de pacification et de reconstructions. L'exemple de la Caravane Pacifique des femmes en Colombie est très illustratif : « elles luttent pour que les femmes ne soient pas seulement vues comme des victimes de la guerre mais comme des actrices sociales et politiques du processus de négociation et de construction de la paix… ces mobilisations sociales répétées expriment le désaccord des femmes avec la guerre comme forme de résolution des conflits » (www.adequations.org/)

Aussi, elles peuvent se retrouver comme partie prenante du conflit de manière volontaire ou forcée : « en Angola, en Ouganda et en Erythrée (dans le conflit l'opposant à l'Ethiopie), les femmes ont eu un rôle très actif et ont souvent occupé des postes stratégiques dans le déroulement des conflits… souvent combattantes ou

mobilisatrices des troupes par un soutien de proximité aux soldats. Elles peuvent fournir des soins et l'assistance par des soins infirmiers, ou tout simplement en s'occupant de la logistique alimentaire … » (Nomo Zibi, 2009 :2)

Cependant, il ne faut pas oublier que les femmes et filles soldats se voient ainsi confrontées à des violences particulières au sein des groupes armés. Nous pouvons constater qu'elles sont aussi victimes, touchées par les rapports d'inégalités reproduits par les conflits armés. Le cas de la RDC montre le drame des filles soldats que « les officiers, qui les utilisent comme esclaves sexuelles, les retiennent dans la forêt. Et, surtout, elles sont le plus souvent rejetées par leurs familles quand elles reviennent» (Toeka Kakala, IPS, 2010).

ROLES ET PLACE DES FEMMES DANS LA PREVENTION, LA GESTION, LA RESOLUTION DES CONFLITS ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Par Mme Mama KOITE DOUMBIA, Présidente de FEMNET/Mali

INTRODUCTION

La nature des conflits a subi une transformation radicale au cours des dernières décennies. Des guerres entre pays constituaient la forme prédominante des conflits armés. Des guerres d'indépendance qui étaient motivées par des objectifs idéologiques et politiques transformées en conflits violents ces dernières années, sont devenues plus complexes et multidimensionnelles dont les facteurs sont dus à des inégalités socio-économiques entre des groupes, l'exclusion politique, des conflits pour des ressources naturelles et leur distribution, le manque d'emplois, des griefs concernant la corruption, des injustices réelles ou perçues, des violations des droits de l'homme, etc.

Il faut chercher les clés d'une refondation africaine là où s'impose également l'intervention de nouveaux acteurs, surtout des femmes dont on connaît le lourd tribut qu'elles payent en tant que victimes des violences irraisonnées de notre temps. Il existe aujourd'hui une diversité d'instruments relatifs aux femmes. Ces instruments qui réglementent l'implication des femmes dans les processus de prévention des conflits et de construction de la paix à tous les niveaux contribuent par là même au relèvement des sociétés post-conflits. Il s'est opéré une meilleure compréhension du rôle des femmes dans l'instauration d'une paix durable ; du statut exclusif de victimes de guerres, elles sont passées à celui de participantes actives aux processus de paix. Nous pouvons nous référer à certains de ces instruments qui existent au niveau global comme le Protocole de Maputo met un accent particulier sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de la société en Afrique.

En outre, la Commission de l'Union Africaine a marqué, en des documents pertinents, la place qui doit désormais revenir aux femmes en Afrique. Elle a défini des objectifs, formulé des recommandations et même exigé le suivi de

celles-ci. Elle a organisé, en son sein, la parité entre les hommes et les femmes.

DEFIS A RELEVER

Malgré des cadres politiques élaborés au niveau international et national, des femmes font face à d'énormes défis quant à leur participation aux processus de consolidation de la paix et à la traduction des instruments normatifs en véritables droits.

Des textes et mécanismes peinent à se traduire en politique. Il reste beaucoup à faire en termes d'appropriation locale des textes et mécanismes sous- régionaux et régionaux.

Un grand travail doit être fait aux niveaux des autorités aux niveaux local et national, notamment des parlementaires et des forces de défense et de sécurité qui manquent cruellement d'information dans ce domaine.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU, par exemple, il a été demandé aux Etats parties de mettre en place des Plans d'actions nationaux (PAN). Au niveau de la CEDEAO, douze Etats sur quinze l'ont fait dont la plupart ne sont pas assortis de financements adéquats et l'implication des femmes dans les questions de sécurité nationale, n'a jamais été bien accueillie, ni soutenue par les détenteurs du pouvoir politique, moins encore par les forces armées :

- La femme est la cible privilégiée dans les conflits armés. Elle est la principale victime des violations des droits humains fondamentaux : traitements cruels, inhumains et dégradants (viols, viols massifs, harcèlements, grossesses non désirées, contamination VI H/SIDA ou IST, esclavage sexuel, lapidation, restrictions, etc.),
- Les femmes jouent un rôle clé dans les processus de prévention, de maintien et de consolidation de la paix et de reconstruction de la démocratie,
- la capacité des femmes à influencer réellement les processus de paix est souvent compromise par la menace ou l'expérience réelle des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG), qui, habituellement, s'aggravent pendant et après les conflits armés et par les préjugés sociaux (coutumes, traditions) qui sont des obstacles à la pleine participation politique des femmes dans de nombreux pays,
- les femmes ne sont ni représentées de manière adéquate au niveau de la prise de décision ni impliquées dans les négociations et accords de paix alors qu'elles portent toujours le fardeau de la guerre,
- les organisations et initiatives de paix des femmes sur le terrain sont marginalisées ou ignorées,
- les besoins différenciés sont souvent ignorés lors des périodes de reconstruction post-conflit.

La réflexion sur les rôles et les responsabilités des femmes dans la gouvernance et la prévention des conflits passe par l'identification du

statut de la femme dans les sociétés concernées. Car c'est le statut qui permet de cadrer le rôle dans la société, dans tous ses aspects.

ROLES DES FEMMES DANS LA PREVENTION ET LA RESOLUTION DES CONFLITS

Les femmes jouent un rôle crucial dans les efforts de prévention et de résolution des conflits à travers des actions de sensibilisation aux changements divers dans l'environnement ; d'information et de communication. Elles n'hésitent aucunement à se constituer en médiatrices/restauratrices de la confiance et en facilitatrices. Ce sont elles qu'on sollicite souvent pour la transmission des messages des parties concernées lors des négociations, pour l'identification des stratégies efficientes pour la médiation. Véritables stratèges, elles ont récemment poussé plus loin leur implication en travaillant au renforcement de l'approche genre aux niveaux des forces armées et de police.

ROLES DES FEMMES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

La consolidation de la paix un vaste cadre politique qui renforce la synergie entre les efforts connexes de prévention des conflits, de rétablissement et de maintien de la paix, de relèvement et de développement, dans le cadre d'un effort collectif et soutenu visant à édifier une paix durable.

- La femme africaine préfère agir dans l'ombre et dans le prolongement naturel de leurs rôles de mère et de sœur, et plus dans la sphère domestique que publique,
- Dans nos sociétés africaines en général, si le pouvoir institutionnel et public est sûrement masculin, le pouvoir stratégique est féminin,
- La Femme est prédisposée naturellement à jouer un rôle régulateur dans la société comme une « force d'intégration » à l'opposé de l'homme « force de désintégration »,
- elle peut constituer une force de propositions capables d'inverser les tendances,
- consolidation des maillons ou points focaux de la chaîne de médiation,
- Faire respecter les engagements des Etats en faveur d'une plus grande participation des femmes leaders dans les processus de négociation et règlement des conflits au plus haut niveau.

QUELQUES STRATEGIES ET ACTIONS

En réalité, les femmes dont le pourcentage atteint 50 % dans toutes les sociétés africaines peuvent et doivent agir en prenant leur destin en main. Elles doivent :

- s'armer de courage et de volonté politique pour aller à la conquête des cimes de la gouvernance, si élevées qu'elles soient,
- avoir des idées claires de leur statut donc de leur rôle qui ne soit pas celui de « bétail électoral » politique seulement dans la gouvernance,
- se faire entendre dans tous les aspects de né-

gociation de la paix,

• encourager la formation et l'éducation à la bonne gouvernance,

• renforcer leur conscience citoyenne au même titre que chez les hommes,

• établir des programmes d'information, d'éducation et de formation,

• fédérer des initiatives susceptibles d'assurer et de garantir le renforcement des capacités des femmes.

En vue de favoriser l'émergence d'un leadership féminin dans la construction de la paix et la restructuration sociale pour une société plus équitable, il faut :

• renforcer la solidarité entre les femmes pour la promotion de leurs statuts, de leurs rôles et de leurs responsabilités au niveau national, sous régional, régional et international pour développer des synergies et promouvoir les droits de la femme. La solidarité est très faible entre associations et ONG féminines,

• soutenir financièrement et psychologiquement les femmes victimes de violences qui souhaitent porter plainte afin que la justice puisse leur être rendue par des juridictions nationales ou internationales. Bien souvent, les femmes victimes de violences n'osent pas demander justice par peur de représailles ou du regard de leurs communautés. Un soutien doit être apporté à ces femmes pour qu'elles puissent être reconnues comme victimes et que leurs blessures physiques, psychiques et sociales puissent être prises en compte et réparées,

•établir des programmes de visites, d'échanges aussi bien au niveau local, national que régional,

• entreprendre des activités de promotion de solidarité nationale, sous régionale et régionale,

•favoriser les rencontres entre les femmes leaders d'horizons divers,

•plaidoyer /lobbying auprès de la Communauté internationale pour un financement accrue de l'Egalité des sexes (OMD3),

•favoriser les rencontres intergénérationnelles entre femmes : Le partage d'expériences entre femmes d'hier et d'aujourd'hui peut être un véritable moteur pour les nouvelles générations. Cela pourrait encourager les jeunes à poursuivre les combats menés par les anciennes et à celles-ci de passer le flambeau aux jeunes.

CONCLUSION

La consolidation de la paix est l'affaire de tous, gouvernement, nationaux, partenaires internationaux, la société civile et communautés locales, qu'ils participent au maintien de la paix, au développement et aux activités humanitaires. La prise en main du pays est primordiale et implique l'ensemble des acteurs et parties prenantes au niveau national, notamment la société civile, le secteur privé et le grand public. Ce sont donc les citoyens des pays où la consolidation de la paix est en cours qui sont respon-

sables en premier lieu de l'édification d'une paix durable.

La participation égale des femmes et des hommes au processus de paix contribue à une paix plus inclusive et durable. La paix est la clé du développement. Cette paix sans laquelle aucun idéal ne peut être atteint, aucun développement durable n'est possible.

Le monde ne se construira pas sans les femmes !!!

Sans paix, il n'y a pas de développement !!!

Sans développement, il n'y a pas de paix !!!

LES RÉFUGIÉES CONGOLAISES VIVANT AVEC LE VIH PROGRESSENT SUR LA VOIE DE L'AUTONOMIE

Par ONU Femmes

Des femmes cultivent le champignon et la tomate en apprenant la gestion et l'agriculture et en mettant leurs finances en commun, tout en combattant la stigmatisation sociale et en affrontant la violence sexiste.

« J'ai été diagnostiquée séropositive en 2008. J'ai été infectée dans le camp » dit Angélique, mère de cinq enfants, qui vit dans le camp de réfugiés de Gihembe dans la Province du Nord du Rwanda. Angélique est originaire de la région du Masisi en République démocratique du Congo (RDC), et elle vit au camp depuis 1997. Le camp de Gihembe abrite près de 20 000 réfugiés congolais, femmes et hommes.

La verdure luxuriante de la campagne rwandaise forme un contraste saisissant avec les constructions en terre séchée du camp de réfugiés de Gihembe. La vie dans le camp suit son propre rythme : des chants légers s'élèvent d'une église au centre du camp et flottent sur les collines ; on entend partout les rires des enfants qui jouent ; les gens font la queue pour l'eau et l'on aperçoit des femmes faisant la lessive et la cuisine. Il y a un petit marché ouvert, au milieu des maisons, où l'on vend du charbon, des tomates et des oignons.

Cependant, les réfugiés restent un groupe vulnérable, pris entre la difficulté à retourner chez eux et, à défaut, celle qu'il y a à s'intégrer complètement à leur pays d'accueil. Certains des réfugiés du camp de Gihembe vivent là depuis l'ouverture du camp en 1997, tandis que d'autres ont été rapatriés en RDC, mais ont dû ensuite revenir au camp en raison de l'instabilité de leur pays. Les possibilités en matière de développement des compétences et de création de moyens de subsistance sont limitées, car la po-

pulation du camp est entièrement dépendante de l'aide humanitaire.

Au Rwanda, les femmes et les filles représentent près de 60 pour cent des adultes vivant avec le VIH. La probabilité d'une infection au VIH est dix fois plus élevée chez les jeunes femmes de 18-19 ans que chez les jeunes garçons du même âge.

Élégante dans sa robe en kitenge bleu, un tissu traditionnel africain aux couleurs vives, Angélique est assise dans le bureau de coordination du projet VIH du camp. Elle est l'une des bénéficiaires du projet REWARD (Refugee Women in Agriculture for Rural Development – Réfugiées de l'agriculture pour le développement rural), financé par ONE UN-Rwanda [regroupant ONU Femmes, l'ONUSIDA, le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et le PAM (Programme alimentaire mondial)], qui a pour objectif de rendre économiquement autonomes les réfugiées vivant avec le VIH.

Angélique est l'une des cinquante femmes vivant avec le VIH qui cultivent le champignon et la tomate. Le projet REWARD fournit également un supplément alimentaire aux femmes qui ont des besoins nutritionnels particuliers en raison de leur statut sérologique VIH.

Chacune des femmes consacre une journée entière par semaine au projet. Programmant elles-mêmes leur emploi du temps au sein du groupe, les femmes sont en mesure de s'organiser de façon à pouvoir remplir également leurs tâches domestiques. Les femmes se réunissent régulièrement pour discuter aussi bien de problèmes propres aux femmes, notamment en matière de santé et de finances, que de la coordination du projet. Mettant en commun leurs ressources financières et leurs économies, les membres du groupe prennent leurs décisions par consensus. L'une des femmes a été désignée comme trésorière ; c'est elle qui fixe la quantité de champignons à vendre et la quantité réservée à la consommation des membres.

« La coopérative cultive des champignons pour la première fois et les récoltes sont bonnes », dit Angélique. « Je vais utiliser l'argent pour la nourriture, l'éducation et la santé de mes enfants, et pour les autres besoins ».

Non seulement ce projet stimule l'autonomisation économique des femmes, mais il contribue également à créer chez elles un sens d'appartenance à la communauté et de solidarité, ce qui a pour effet de réduire grandement leur vulné-

rabilité sur le plan matériel et social.

D'après la coordinatrice du programme VIH de Gihembe, Mme Peripeti Musabyimana, 1,4 % de la population totale du camp est séropositive. La stigmatisation reste l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les réfugiés vivant avec le VIH. Elle se manifeste par des commérages dans le camp aboutissant à l'exclusion des activités sociales, et aussi par des actes de violence.

« Les enfants abandonnent parfois l'école, parce que les autres les tourmentent ou se moquent d'eux à cause de leur séropositivité », dit Mme Musabyimana.
Elle explique que les femmes vivant avec le VIH à Gihembe sont victimes d'une double discrimination, d'une part du fait de leur maladie et, d'autre part, à cause des rôles sociaux traditionnels fondés sur le genre et de la discrimination découlant de la prédominance masculine dans le camp. Il en résulte une stigmatisation sociale et des actes de violence contre les femmes, mais des efforts sont faits pour s'attaquer à ces deux questions.

Au camp de Gihembe, une association qui s'appelle Tubeho (« Vivons ! »en kinyarwanda) aide à lutter contre la stigmatisation et offre un soutien aux femmes vivant avec le VIH. Elle vise à améliorer leur sécurité économique et à prévenir des actes de violence sexiste – un problème grave en dépit des efforts du camp pour les prévenir et y réagir.

Grâce à leur toute nouvelle indépendance économique, les femmes du groupe ont vu s'améliorer leur confiance en elles et leur statut ; l'exemple de femmes entrepreneures vivant avec le VIH joue un rôle important dans la lutte contre la stigmatisation.

Mme Ntuzamukunda a été élue comme leader du projet. Elle a pour tâche de diriger la coopérative et d'organiser les réunions du groupe. Interrogée sur les défis, elle répond : « Les femmes ont du mal à concilier leurs responsabilités. Elles travaillent dur, à la maison comme sur leur projet ».

Ayant déjà identifié les cultures les plus rentables, les femmes ont récolté 300 kg de champignons dans un premier temps. Un kilo de champignons vaut environ 1 000 RWF (soit 1,47 dollar US) à la vente. Les femmes reçoivent une formation en gestion et en agriculture tout au long des différentes phases du projet.Elles ont ouvert un compte bancaire pour mettre en commun leurs économies et pouvoir étendre leurs

activités à d'autres domaines.

Angélique exprime son espoir de pouvoir un jour retourner dans son pays. Elle a l'intention d'y cultiver des champignons à son retour.

Financés par le Fonds ONE UN, ONU Femmes et ses partenaires HCR, ONUSIDA et PAM apportent un soutien financier et technique au projet REWARD

Source : ONU Femmes, février 2014, http://www.unwomen.org/fr/news/stries/2014/2/congolese-refugees-living-with-hiv

Photo : Une résidente du camp de réfugiés de Gihembe cultive.
Crédit: ONU Femmes/Stephanie Oula

POUR JOHN KERRY, LES FEMMES SONT ESSENTIELLES À LA PAIX

Par La Croix

La Journée internationale de la femme n'est pas simplement une date sur un calendrier. C'est l'occasion non seulement de renouveler notre détermination à faire du monde un endroit plus pacifique et plus prospère, mais aussi de reconnaître qu'un monde dans lequel les possibilités offertes aux femmes se multiplient est un monde dans lequel les possibilités pour la paix, la prospérité et la stabilité se multiplient encore davantage.

Je le constate tous les jours en ma qualité de secrétaire d'État. Alors même que le régime d'Assad continue de larguer des barils d'explosifs sur Alep, montrant au monde le vrai visage d'un régime brutal, les Syriennes, elles aussi montrent au monde leur vrai visage, par chaque acte de courage et de persévérance. Nous avons entendu quelques-unes de ces femmes remarquables prendre la parole à Montreux pas plus tard que le mois dernier.

Leurs récits révèlent la bravoure d'innombrables autres Syriennes. Une femme d'Idlib a travaillé avec l'Armée syrienne libre pour faire en sorte que les habitants de son village puissent rester dans leurs foyers et continuer à cultiver leur terre. Une autre, d'Alep, s'est débrouillée pour faire lever les restrictions sur l'accès des humanitaires en offrant de la nourriture aux soldats du régime aux postes de contrôle. Si cela ne symbolise pas le courage au combat, je ne sais pas quel exemple le ferait.

Il n'y a pas qu'en Syrie que les femmes nous offrent l'espoir pour résoudre un conflit. Elles sont indispensables à la réalisation de nos objectifs communs de prospérité, de stabilité et de paix. C'est tout aussi vrai qu'il s'agisse de mettre fin à nos batailles ou de relancer l'économie. Le fait est que ce sont les femmes qui portent le plus lourd fardeau en temps de guerre. Mais leur voix ne se fait entendre que trop rarement dans les négociations de paix.

IL FAUT QUE CELA CHANGE

Les pays qui valorisent les femmes et leur don-

nent les moyens de participer pleinement à la prise de décisions sont plus stables, plus prospères et plus sûrs. L'inverse est également vrai. Quand les femmes sont exclues des négociations, la paix qui s'ensuit est plus ténue. La confiance est érodée, les droits de l'homme et la responsabilité sont souvent ignorés.

Dans de trop nombreux pays, les traités sont rédigés par des combattants pour des combattants. Rien d'étonnant, dès lors, que plus de la moitié des accords de paix tombent à l'eau au cours des dix premières années suivant leur signature. L'inclusion des femmes dans le maintien de la paix et la prévention des conflits peut inverser cette tendance.

COMMENT FAUT-IL DONC PROCÉDER ?

Des éléments recueillis à travers le monde montrent que les conflits mortels sont plus susceptibles d'être évités, et la paix mieux établie et protégée, quand des femmes sont mises sur un pied d'égalité. Voilà pourquoi nous nous employons à soutenir les femmes dans les zones de conflit et post-conflictuelles dans le monde.

En Afghanistan, nous plaidons pour la participation et l'élection de femmes à tous les niveaux de gouvernance. Aujourd'hui, les Afghanes vont de l'avant d'une manière qui aurait été inimaginable il y a dix ans seulement. Elles montent des entreprises. Elles siègent au Parlement. Elles enseignent et elles travaillent comme médecins et comme infirmières. Elles constituent le fondement sur lequel se construit l'avenir de l'Afghanistan.

Tandis que les Birmans cherchent à résoudre le conflit qui sévit dans leur pays depuis des décennies, les États-Unis soutiennent la participation significative des femmes au processus de paix et aux initiatives intercommunales en faveur de la paix.

Nous savons que la sécurité des femmes est essentielle à leur participation à l'établissement de la paix. C'est pourquoi nous veillons à ce que les femmes aient un accès égal à l'aide et aux secours humanitaires, où que nous soyons.
De surcroît, les États-Unis montrent l'exemple. Ma sœur travaille aux Nations unies depuis de nombreuses années, suivant les traces de notre père au Département d'État bien des années avant moi. C'est une pionnière. Mais elle n'est pas seule.

CE N'EST PAS UNE COÏNCIDENCE...

... si certains de nos plus hauts diplomates et négociateurs pour la paix sont des femmes : de Susan Rice, la conseillère chargée de la sécurité nationale, à Samantha Power, la représentante permanente des États-Unis à l'ONU, à Heather Higginbottom, secrétaire d'État adjointe, à Wendy Sherman, sous-secrétaire d'État chargée des affaires politiques. Aujourd'hui, à une exception près, tous les secrétaires d'État régio-

naux adjoints sont des femmes.

Nous célébrons leurs accomplissements, non seulement parce qu'elles sont des femmes, mais aussi parce que leur travail dans le monde entier renforcera la sécurité de tout le monde – hommes et femmes, garçons et filles.

LA PAIX N'EST PAS L'ABSENCE DE CONFLIT

C'est la présence de chaque membre de la société dans une action commune visant à promouvoir la stabilité et la prospérité.

Aucun pays ne peut réussir tant que tous ses citoyens n'ont pas les moyens de contribuer à son avenir. Et aucune paix ne peut s'inscrire dans la durée si les femmes n'ont pas les moyens de jouer un rôle central. Aujourd'hui, nous prenons acte du chemin parcouru par les femmes à travers le monde – mais, ce qui est plus important encore, nous nous engageons sur le chemin qui reste à parcourir.

Source : La Croix, Avril 2014 ,
http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Pour-John-Kerry-les-femmes-sont-essentielles-a-la-paix-2014-03-08-1117128

HAÏTI: LES FEMMES EXIGENT UN RÔLE DANS LA RECONSTRUCTION

Par IRIN

Les groupes de femmes de la société civile ont brillé par leur absence lors de la conférence décisive des bailleurs qui s'est tenue en Haïti le 31 mars, et a permis au pays de récolter des promesses de dons de 5,3 milliards de dollars, à verser au cours des deux prochaines années pour faciliter son rétablissement à la suite du séisme.

Leur absence lors de la conférence était le signe général d'un manque de prise en compte de l'opinion des femmes quant aux perspectives de reconstruction à long terme en Haïti, selon les activistes de l'égalité des sexes.

« Pourquoi ne sommes-nous pas là maintenant ? Où sont les femmes à cette conférence ? », s'est interrogée Marie St. Cyr, défenseuse haïtienne des droits humains. « Nous ne participons pas encore pleinement [au processus] et nous n'y sommes en aucun cas pleinement incluses. Les femmes haïtiennes continuent à être violées… ce sont elles qui subviennent aux besoins de plus de la moitié des foyers et pourtant, on ne les entend pas».

Plus d'une centaine de groupes de femmes ont assisté à une conférence alternative organisée par MADRE, organisme new-yorkais de défense des droits. Mme St. Cyr a expliqué qu'elle faisait pression depuis un mois pour participer à la conférence des bailleurs, mais n'avait reçu aucune réponse de la part des divers coorganisateurs, dont les Nations Unies, et les gouvernements haïtien et américain.

Une vision plus audacieuse

Représentante de l'Etat du Massachusetts, née en Haïti, Marie St. Fleur, qui représentait la diaspora à la conférence principale, a dit qu'elle n'était pas surprise de n'apercevoir dans l'assistance que quelques visages de femmes. Le texte de l'Evaluation des besoins post-catastrophe (PDNA), plan de rétablissement publié par le gouvernement haïtien, présentait le même manque de diversité des sexes, a-t-elle expliqué.

« La reconstruction doit être envisagée de manière plus audacieuse, et à l'heure actuelle, les femmes n'ont pas de place très claire dans ce processus », a dit Mme St. Fleur à IRIN. « Mais je pense que nous faisons erreur quand on dit que les femmes doivent avoir une place : il ne faut pas qu'elles soient reléguées dans un coin comme cela. Les femmes et les filles doivent être intégrées à l'ensemble de ce plan. Et ce n'est pas le cas à l'heure actuelle ».

Dans le rapport de PDNA, la reconstruction est divisée en huit thèmes principaux, dont la gouvernance, les secteurs des infrastructures, et le développement de l'environnement et des risques de catastrophe. Les femmes ne sont incluses que dans le « secteur de portée générale », qui traite également de la jeunesse et de la culture.

Pour y remédier, le Haiti Gender Equality Collaborative, une coalition d'organismes de la société civile, a publié sa propre adaptation du document, un « rapport alternatif sexospécifique » modifié, lors de la conférence organisée par MADRE, qui s'est tenue en face du Secrétariat des Nations Unies. Ce rapport souligne les problèmes sexospécifiques qui ne sont pas abordés dans la PDNA haïtienne, et contient des recommandations de plans d'action tenant compte des spécificités de chaque sexe.

Permettre la participation des experts de l'égalité des sexes à tous les secteurs de la reconstruction, et assurer que les voies de financement prévoient une allocation de fonds adaptée aux besoins de chaque sexe fait partie des propositions du rapport alternatif, selon Kathy Mangones, représentante du bureau haïtien du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme(UNIFEM).

Plus de temps à perdre

Les femmes d'Haïti n'ont toutefois pas le luxe d'attendre pour agir, a noté Mme St. Cyr. Avant le tremblement de terre, elles dirigeaient la moitié des foyers du pays, un taux qui a désormais augmenté, les femmes accueillant chez elles les enfants d'autres familles.

Quant à la question de la violence sexuelle, si elle reste aussi extrêmement grave, les rapports qui en attestent sont rares.

Edmond Mulet, directeur par intérim de la mission des Nations Unies en Haïti, connue sous le nom de MINUSTAH, a dit la semaine dernière au cours d'une conférence de presse que si l'on en ignorait les statistiques exactes, les cas de violence sexuelle et de viols déclarés étaient de plus en plus nombreux. Les Nations Unies considèrent cette question comme « urgente », a-t-il ajouté, et prévoient de déployer incessamment une Unité de police formée (FPU) bangladaise, exclusivement composée de femmes soldats de maintien de la paix. Il s'agira de la deuxième FPU exclusivement composée de femmes jamais déployée par les Nations Unies ; selon M. Mulet, la présence de ces femmes

dans les camps de déplacés, souvent surpeuplés et mal éclairés, « sera extrêmement utile ».

Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies, a noté pour sa part lors de la conférence de presse qui marquait la clôture de la conférence principale des bailleurs, qu'il restait « douloureusement conscient, en particulier, des cas de violence sexuelle déclarés ». Hilary Clinton, secrétaire d'Etat américaine, et Helen Clark, administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) entre autres, ont également évoqué la nécessité d'accorder la priorité aux besoins des femmes.

Toutefois, sans femme autour de la table, ces bons sentiments n'ont pas abouti, selon Mme St. Cyr. « Nous devons être entendues, parce que le système nous a lamentablement déçues. Ces échecs systématiques ont montré que notre avis n'avait pas été pris en compte et qu'il n'était pas prioritaire », a-t-elle déploré. « Cela va au-delà des mots. Au-delà des lois qui ne sont pas mises en application. Au-delà des dollars. Haïti est un pays en déliquescence que l'on enterre progressivement. Ce n'est pas le séisme qui a enterré Haïti ; Haïti est continuellement enterré depuis des années, et il est temps que nous l'aidions à se sortir de là ».

Source : IRIN, avril 2010, http://www.irinnews.org/fr/report/88674/ha%C3%8Fti-les-femmes-exigent-un-r%C3%B4le-dans-la-reconstruction

LES FEMMES, VICTIMES DU CONFLIT OU AGENTS DU CHANGEMENT ?

Par IRIN

Les femmes sont les principales victimes des catastrophes naturelles et des conflits, mais elles se montrent aussi les plus dynamiques. Les agences d'aide humanitaire devraient donc faire davantage pour que les femmes deviennent de vrais agents du changement et du développement.

Voilà le message qu'il faut retenir de la Conférence internationale de Dubaï sur l'aide humanitaire et le développement (DIHAD) qui s'est déroulée du 25 au 27 mars sur le thème de l'aide humanitaire et les femmes. Cette conférence a rassemblé des centaines de membres des agences des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), des agences de bailleurs de fonds, des organisations régionales et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La conférence a souligné l'importance d'attribuer aux femmes un vrai pouvoir de décision et des rôles de leadership ainsi que la nécessité de soutenir les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes en assurant un niveau de financement suffisant pour qu'elles ne restent pas des engagements sur papier et pour obtenir des résultats.

« Le plus souvent, ce sont les femmes qui subissent les conséquences dévastatrices [des crises] – qu'elles soient physiques, psychologiques, sociales ou économiques », a dit Ertharin Cousin, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), aux participants à la conférence.

L'utilisation généralisée du viol comme arme de guerre n'est que l'un des signes montrant que les femmes sont souvent prises pour cible dans les conflits.

Les femmes et les enfants courent 14 fois plus de risques de mourir au cours d'une catastrophe naturelle que les hommes, selon une recherche universitaire. Oxfam a indiqué que le tsunami de 2004 en Asie aurait tué quatre fois plus de femmes que d'hommes.

Cela est souvent lié à la vulnérabilité préexistante des femmes dans de nombreuses sociétés et au fait qu'elles ont tendance à s'occuper des enfants et des personnes âgées.

« Il est temps de briser le silence qui pèse sur les femmes oubliées des zones oubliées », a dit Mme Cousin. «Nous pouvons y remédier en écoutant la voix des femmes, en reconnaissant les défis qui se présentent à elles, en prenant en compte leurs capacités ainsi que leurs besoins».

Dans les situations de crise, les besoins spécifiques des femmes vont de la protection contre les violences sexuelles au soutien qui leur est apporté lorsqu'elles endossent leur nouveau rôle de soutien de famille.

« Les femmes ont des besoins différents et spécifiques, et elles peuvent avoir un point de vue sensiblement différent sur la manière de répondre à ces besoins », a dit Son Excellence la cheikha Lubna Bint Khalid Al Qasimi – ministre de la Coopération internationale et du Développement des Émirats Arabes Unis.

Mme Bint Khalid Al Qasimi a été la première femme à occuper un poste de ministre d'un gouvernement des Émirats arabes unis. Plutôt que de considérer les femmes uniquement comme des victimes ou des bénéficiaires de l'aide, a-t-elle dit, « il nous faut aller au-delà de cela et les voir comme des agents du changement, des négociatrices de paix et des fournisseurs d'assistance ».

Maria Teresa Garrido, conseillère Femmes et Guerre au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a dit qu'il fallait faire attention aux stéréotypes de genre.

« On associe les femmes à la paix, à la tendresse … et les hommes à la guerre, à l'agressivité, à la violence … mais cela ne constitue qu'un portrait partiel », a-t-elle dit.

«Ces perceptions erronées limitent réellement la manière dont nous nous adressons aux hommes et aux femmes, la manière dont nous les percevons et la manière dont nous travaillons avec eux. Les femmes ne sont pas seulement des victimes … elles sont aussi des agents de la reconstruction, elles vont de l'avant et elles trouvent des réponses à leurs situations».

Selon Claire Melamed, Directrice du Programme croissance, pauvreté et inégalité de l'Institut de développement d'outre-mer (Overseas Development Institute, ODI), les femmes élaborent souvent de meilleures stratégies de survie que les hommes. Dans un article de blog publié en janvier, elle a dit que l'idée selon laquelle « les femmes sont toujours les victimes les plus vulnérables en situation d'urgence » est un mythe.

L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas seulement un droit

Les voix et les besoins des femmes sont ignorés pour de multiples raisons. Certaines organisations d'aide humanitaire se disent « trop occupées » lorsqu'elles interviennent en situation d'urgence pour répondre aux besoins spécifiques des femmes. Certaines personnes pensent que le genre est un problème de développement à long terme. D'autres soutiennent que les organisations qui viennent en aide aux femmes sont déjà chargées de traiter les problèmes de genre. Mme Cousin a également noté que le secteur de l'aide humanitaire est principalement dominé par les hommes.

Cependant, les panelistes ont affirmé que le problème du genre n'est pas seulement une question d'équité : il faut également améliorer les chances de survie des femmes et des filles en situation d'urgence. Ainsi, selon Mme Cousin : « Le genre est l'affaire de tous ».

Plusieurs panelistes se sont intéressés au rôle des femmes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, en notant le rôle important des femmes comme soutien principal et, dans bon nombre de scénarios de conflit, comme chef de famille.

« Les femmes jouent un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire, car elles ont une influence énorme sur les moyens de subsistance du ménage », a expliqué Mona Chaya, coordinatrice adjointe de l'objectif stratégique Résilience de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En Asie, six agriculteurs sur dix sont des femmes, mais « les politiques d'aide humanitaire ont longtemps ignoré les femmes en tant que producteurs alimentaires », a noté la princesse Haya Bint Al Hussein, Messager de la paix des Nations Unies.

Citant en exemple un projet mis en œuvre au Tchad avec le soutien de la FAO – un projet visant à l'amélioration des rendements agricoles par l'octroi de ressources aux femmes - Mme Chaya a souligné : « Le genre n'est pas une question à part. Au contraire, elle fait partie intégrante du travail de développement ... Il s'agit d'un outil pour le développement agricole et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations de paix et d'urgence ».

Intégration

Heureusement, les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes sont de plus en plus souvent incluses dans la programmation générale, un point souligné par Kristalina Georgieva, Commissaire européen à la coopération internationale, l'aide humanitaire et réaction aux crises.

« En Europe, notre engagement en faveur des

femmes et notre engagement en faveur de l'aide humanitaire convergent … Nous prenons la compréhension des besoins des femmes très au sérieux ».

Le bras humanitaire de la Commission européenne, ECHO, a récemment adopté une nouvelle politique du genre dans les interventions humanitaires qui comprend trois volets : l'intégration d'une perspective de genre dans tous les programmes, les actions ciblant les femmes et le renforcement des capacités.

En termes pratiques, cela va de la planification de l'installation des éclairages dans les camps de réfugiés aux transferts d'espèces ciblant spécifiquement les femmes au renforcement des capacités des partenaires dans le traitement des questions liées au genre et au renforcement des capacités des femmes pour qu'elles s'en sortent mieux.

Ainsi, l'Organisation internationale des migrations (OIM) a formé des habitantes des zones rurales à l'élaboration de solutions de réduction des risques de catastrophes adaptées à leur communauté.

Le Département britannique pour le développement international (DFID) introduit aussi une exigence relative à la prise en compte de la question de l'égalité des genres dans toutes ses actions de développement et ses interventions humanitaires – de l'élaboration à l'évaluation et au suivi.

D'autres entreprennent des efforts d'intégration des programmes liés au genre. La Notation Genre du Comité permanent inter-agence (IASC), lancée en 2009, est un outil permettant de noter un projet humanitaire en fonction de sa capacité à assurer aux hommes et aux femmes un bénéfice égal.

Mise en pratique

Mme Georgieva a ajouté qu'il était important de « montrer l'exemple » et elle a dit : « Il faut davantage de femmes sur le terrain … qui parlent et qui agissent ».

Les panelistes ont souligné l'importance de la présence d'un personnel féminin à tous les niveaux des organisations, des dirigeants aux recenseurs qui interrogent les personnes affectées.

Un effort particulier doit être consenti pour assurer la pleine participation des femmes à la planification des réponses humanitaires, ont dit les panelistes, car les femmes sont souvent mieux informées sur les besoins de leur communauté.

« Je pense que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas inclure les femmes dans les processus de prise de décision, d'élaboration, de budgétisation – dans tous ces processus », a dit Farah Kabir, Directrice exécutive d'Actio-

nAid au Bangladesh, « car dans ce cas, nous perdons la moitié des points de vue, la moitié des idées, et nous ne trouvons pas forcément des solutions pratiques ».

Il faut cependant agir avec précaution et s'assurer de la participation des hommes. Dans le cas contraire, donner du pouvoir aux femmes dans la distribution de l'aide pourrait entraîner une montée des violences à leur égard, a souligné Wendy Fenton, coordinatrice du Réseau des pratiques humanitaires de l'ODI.

Financement

Il est non seulement essentiel de donner aux femmes la possibilité d'accéder à des rôles de leadership importants, mais aussi d'avoir un financement régulier.

« Tout le monde parle du renforcement de l'autonomie des femmes, des marqueurs de genre, de l'aide aux femmes », a dit Muna Abu Suliman, secrétaire générale fondatrice de la Fondation Alwaleed Bin Talal d'Arabie saoudite et Ambassadrice de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

« … Une attention croissante a été accordée aux femmes et aux filles en tant qu'agents du changement au cours de ces dernières années et des engagements ont été pris en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Mais cette attention ne s'est pas traduite par le financement d'organisations de femmes ou par un changement en profondeur».

Les fonds sont souvent morcelés et accordés sous la forme de petits montants, a-t-elle dit. Bon nombre d'organisations doivent lutter pour leur survie en raison du caractère à court terme des financements qu'elles reçoivent et même les organisations de femmes bien établies qui proposent des solutions novatrices sont dans l'incapacité de renforcer leurs actions. Des études ont également montré la nécessité de financements adaptés en situation d'urgence complexe afin d'avoir la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins des femmes.

Mme Abu Suliman, une personnalité influente dans le secteur des médias en Arabie saoudite, a exhorté les gouvernements des pays du Moyen-Orient à diriger leur « aide étrangère et leur travail de développement très généreux » vers « les causes et les organisations liées aux femmes».

Mais Mukesh Kapila, un enseignant du Humanitarian and Conflict Response Institute de l'université de Manchester, a émis une mise en garde : le financement des programmes ciblant les femmes et l'accès des femmes aux postes de leadership ne suffiront pas tant que les structures sociétales qui favorisent la vulnérabilité des femmes ne changeront pas.

Afin de remédier à ce problème, l'OIM a formé des officiers de police pour mettre un terme au trafic des femmes.

Cependant, « malgré l'attention croissante accordée au genre au cours de ces 15 dernières années, il y a encore un long chemin à parcourir pour s'assurer que les réponses humanitaires reflètent les capacités, les ressources et les besoins des femmes », a dit Mme Cousin.

Source : IRIN, mars 2014, http://www.irinnews.org/fr/report/99868/les-femmes-victimes-du-conflit-ou-agents-du-changement

Photo: Jodi

LE SENS ET LE RÔLE DES ACTEURS EXTERNES DANS LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI

Par Leslie Péan

Depuis 1994, la dégradation de la situation politique a amené en Haïti un certain nombre de nouveaux acteurs qui investissent le terrain avec un capital symbolique et dans une logique dont on peut difficilement déchiffrer la signification profonde. Le remarquable cri de conscience de Ricardo Seitenfus[1] est un geste sans artifice posé dans la bonne direction. En dénonçant la monstruosité de l'agencement opéré par la communauté internationale pour tenter d'instituer la paix sociale, Seintenfus lance un pavé dans la marre et lance un appel dramatique à la réflexion. En réalité, l'effet de mondialisation a conduit à un affaiblissement de l'État haïtien et à son contournement par les ONG.

L'État n'a plus les moyens d'assumer son rôle régalien. La prise en compte d'un tel imbroglio nécessite des investissements considérables dans l'innovation institutionnelle pour permettre le vivre-ensemble et éviter une somalisation déstabilisatrice. Les acteurs externes devraient se donner pour tâche de contrecarrer la gouvernance anarchique en aidant l'État haïtien à reconquérir sa souveraineté. Haïti est fondamentalement victime de la première internationalisation[2] esclavagiste et colonialiste qui l'a marginalisé dès sa naissance et développé une mentalité d'assiégé chez ses élites. Les acteurs externes devraient s'engager autrement sur le terrain pour aider l'État à créer le cadre normatif de sa puissance, pré-requis d'une autre gouvernementalité[3], i. e. d'une autre manière d'orienter la conduite des hommes et des femmes.

L'engagement des acteurs externes considéré ici va dans le sens proposé par Laurent Thévenot, soit d'une transformation de la dépendance en pouvoir[4]. Engagement basé sur la familiarité, «engagement perceptif non limité à la vision»[5] et servant de propédeutique à une révision des rapports de pouvoir entre multinationales et État au 21e°siècle. Par une vraie solidarité, on permet à l'État haïtien de réduire sa dépendance par rapport aux entités externes avec une stratégie façonnant sa propre

évolution. En ce sens, le renforcement des dispositifs publics dans les secteurs stratégiques devient vital et permet d'augmenter leur efficacité dans la prestation des services attendus. L'enjeu est de rendre à l'État son rôle de défenseur de l'intérêt général afin qu'il puisse prévenir et gérer les crises majeures. La société civile doit lutter contre la marginalité et l'exclusion en faveur d'une gouvernementalité qui réduit la domination dans les relations de pouvoir.

L'approche bottom-up

Il faut absolument privilégier certaines options contre la pauvreté de masse pour éviter que la reconstruction ne soit une simple reproduction de ce qui a existé avant le séisme. Il importe de contribuer à promouvoir des politiques qui facilitent l'évolution des comportements, particulièrement dans le domaine de l'environnement. Une politique de conscientisation doit être menée pour réaliser un développement durable et participatif (DDP) permettant une meilleure distribution des revenus et l'accès des masses aux services sociaux de base. Les acteurs externes peuvent contribuer à un recentrage sur l'action locale en appuyant une réelle politique de décentralisation et d'aménagement du territoire qui parte de la section communale et de la région.

La reconstruction idéelle

Les facteurs non économiques comme le savoir, le capital social, la confiance, la réciprocité, le pouvoir jouent un rôle non négligeable dans le développement. La reconstruction ne saurait laisser de côté la question du pouvoir et de la domination qu'on trouve au cœur des blocages confrontés par la société haïtienne. Cette option revient à encourager l'éclosion de nouvelles écoles de pensée et la profusion de débats par l'intelligentsia francophone mais aussi créolophone. L'inventaire critique des conceptions du temps, de la vérité, du réel, de l'harmonie doit être fait sans concessions. Aucune renaissance n'est possible sans un courant de pensée qui la sous-tende. Les Haïtiens ont un besoin de ressourcement qu'ils peuvent commencer à satisfaire en réhabilitant par exemple tous leurs monuments historiques.

En redonnant sa valeur à l'esthétique, les Haïtiens contribueront à jeter les bases nécessaires pour sortir de la souffrance indicible charriée dans l'inconscient, occasionnée par les désastres, les ruines et les mutilations du beau. Mais ils ont également besoin de sortir du carcan idéel qui maintient la majorité dans la soumission. Il importe d'inventorier le stock d'idées religieuses, politiques et sociales qui bloquent la libération de la grande majorité des Haïtiens. Comme le montre Maurice Godelier, la «domination la plus forte n'est pas la violence des dominants, mais le consentement des dominés à leur propre domination[6].» Il importe donc de déconstruire la structure de ce consentement.

Pour saisir, par-delà les mains qui agissent, le cerveau qui donne l'influx nerveux à ces actions.

En effet, Godelier nous explique : « Pour mettre et maintenir "au pouvoir", c'est-à-dire au-dessus et au centre de la société une partie de la société, les hommes par rapport aux femmes, un ordre, une caste, une classe par rapport à d'autres ordres, castes ou classes, la répression fait moins que l'adhésion, la violence physique et psychologique moins que la conviction de la pensée qui entraîne avec elle l'adhésion de la volonté, l'acceptation sinon la "coopération" des dominés[7].»

Encourager les débats de fond

L'établissement d'un observatoire de la dépendance est crucial pour mesurer l'évolution des variables clés de la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur. Cet observatoire devrait contribuer à effacer l'image artificielle d'une Haïti où il fait bon vivre, répandue par les 4% de la population contrôlant 66% du revenu national. Image intériorisée par des factions des classes moyennes pour légitimer l'inertie devant le gâchis. Le séisme a détruit le voile maintenu dans les consciences sur cette réalité de misère dont les 900 camps éparpillés dans l'espace métropolitain constituent la pointe de l'iceberg. Mais certains continuent de se mentir en détournant leurs regards vers une Haïti virtuelle dont ils ont la nostalgie.

Les acteurs externes peuvent aider les Haïtiens à cerner l'origine et la nature des problèmes du jour. Les bases de données de la CEPAL, de la BID, des Nations Unies peuvent suppléer aux statistiques haïtiennes pour bien montrer la fausseté de la propagande d'un âge d'or. À moins de penser que l'immense majorité des 75% des moun andeyò [8](des exclus du festin quotidien des nantis) qui vivent aujourd'hui avec moins de deux dollars par jour ne font pas partie de la nation haïtienne. La mise en place de politiques appropriées dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture prendra acte de ce constat affligeant de la réalité. Ce faisant, le pays favorisera la matière grise nécessaire à l'éclosion des savoirs tout en accordant la priorité absolue à l'agriculture vivrière.

Les débats de fond doivent être encouragés pour trouver des solutions pratiques permettant de sortir de la culture d'apartheid dominante d'une élite qualifiée de morally repugnant par un diplomate américain, mais qui ne se considère pas plus répugnante que les autres élites du monde[9]. Les prétentions des Haïtiens à un développement sont légitimes mais le pays ne dispose pas des moyens concrets à l'actualisation de ses prétentions. La gouvernance réelle du pays n'intègre pas le savoir dans sa fonction de croissance. La cassure opérée par la dictature duvaliériste a eu pour effet de faire partir à l'extérieur l'intelligentsia privant ainsi les nouvelles générations du savoir de base nécessaire à la maitrise de

l'environnement.

Mais plus important, l'hémorragie intellectuelle a affecté négativement la conscience nationale qui est restée confinée à la minuscule place d'un nationalisme culturel autoritaire et n'a pas pu se développer dans les domaines de la science, de la technique et de la finance. L'intervention extérieure peut aider non seulement à l'amélioration des rapports sociaux mais aussi au développement des compétences individuelles indispensables à un développement durable. Volonté d'insouciance, refus de mémoire et aveuglement délibéré paralysent la compréhension de l'histoire récente du pays, mais surtout ouvrent grande la voie au faux savoir des apprentis sorciers qui partagent le pouvoir politique avec des partenaires économiques qui ont bénéficié de la dictature. L'avenir ne peut tout simplement pas être vu par des gens qui marchent les yeux fermés et qui en plus se bouchent les oreilles pour ne pas écouter les appels répétés pour un débat national sur les causes de cette monumentale régression caractérisée par la paupérisation accélérée de diverses couches sociales.

A un moment où les normes antisismiques sont promues dans la construction avec l'appui des acteurs externes, il importe de prêter attention aux failles sociales qui fragilisent la refondation de la vie en Haïti. La pragmatique des compétences nécessaires pour accompagner des investissements à hauteur de 10 à 15% du revenu national sur une décennie exige de douloureux arbitrages. Le développement du sens d'appartenance de tous à ce pays est nécessaire pour intégrer les Haïtiens de la diaspora, les paysans, les femmes et les jeunes dans la vie nationale. Pour mettre fin à la fragmentation sociale et au repli sur soi des clans dirigeants d'une société à courte vue, la contribution des acteurs externes à la réparation des torts et à l'anéantissement des préjugés causés par deux siècles d'embargos peut se faire de mille façons. De la création d'une société de dialogue à une révolution du regard.

**Leslie Péan est économiste et écrivain Haïtien.

---

[1] Arnaud Robert, «Haïti est la preuve de l'échec de l'aide internationale», Entretien avec Ricardo Seintenfus, Le Temps, Genève, Suisse, 19 décembre 2010.

[2]Frederick Cooper, “Le concept demondialisation sert-ilà quelque chose?”, Critique internationale, numéro 10, janvier 2001.

[3] Michel Foucault, «Résumé du cours Du gouvernement des vivants», dans M. Foucault, Dits et écrits, II, 1976-1988, Paris, Gallimard, 1980. Voir aussi Michel Foucault, Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978, Paris, Gallimard/Seuil, Hautes Études.

2004. Voir enfin Michel Senellart, «Situation des cours», dans Michel Foucault, Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978, Paris, Gallimard/Seuil, Hautes Études, 2004.

[4]Laurent Thévenot, L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement, La Découverte, , Paris, 2006, p. 238.

[5]L. Thévenot, « Le régime de familiarité. Des choses en personne », Genèses, n° 17, sept. 1994, p. 87.

[6] Maurice Godelier, «La partie idéelle du réel – Essai sur l'idéologique», L'Homme, vol. XVIII, n. 3-4, 1978, p. 176.

[7] Ibid.

[8] Gérard Barthélémy, Le Pays en Dehors, Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1989.

[9] Robert Fatton Jr, Haiti and Strategic Culture, University of Virginia, September 2009, p. 6.

Source : http://alainet.org/active/43436&lang=es, Article rédigé pour la revue d'ALAI América Latina en Movimiento, décembre 2010, No. 461, intitulé "Haití a un año del terremoto: deudas pendientes" http://alainet.org/publica/461.phtml.

OÙ SONT LES FILLES (SOLDATS) ?

Par Susan McKay et Dyan Mazurana

Elles sont les oubliées des après-guerres en Afrique. Les jeunes filles soldats, enrôlées dans les forces armées rebelles et gouvernementales du continent africain, sont les oubliées des après-guerres. Essentiellement en raison du sexisme qui préside à l'élaboration des programmes de réinsertion des enfants soldats, selon les auteurs de Où sont les filles ?, une étude basée sur les conflits mozambicain, sierra léonais et angolais. Le processus de désarmement au Liberia, qui a repris le 16 avril, après quatre mois d'interruption, ne devrait pas déroger à la règle.

Où sont passées les filles enrôlées dans les forces armées, rebelles ou gouvernementales, des pays africains ? Pas dans les camps de désarmement et de réinsertion de l'ONU, en tout cas, ou ont les comptes sur les doigts de la main. Parce que nombre d'entre elles, le conflit terminé où l'évasion réussie, choisissent de rentrer en catimini dans leur communauté d'origine. Mais surtout parce que « des biais sexistes ont faussé la conception et la mise en œuvre des programmes de Désarmement, démobilisation et réhabilitation (DDR). Ce qui a fait que les filles ont été, à peu de choses près, exclues des programmes et des allocations de DDR ». C'est l'une des conclusions des chercheuses Susan McKay et Dyan Mazurana, révélée à l'issue de trois ans et demi de recherches sur les conflits récents ou en cours au Mozambique, en Angola et en Sierra Leone.

Trois ans et demi durant lesquels elles ont interrogé de jeunes ex-combattantes, ainsi que des fonctionnaires de l'ONU, des gouvernements locaux et des ONG locales et internationales qui œuvrent sur le terrain. Leur but : faire évoluer les mentalités de ces mêmes acteurs, qui font passer au second plan la réinsertion des filles soldats. Leurs conclusions, réunies dans un livre intitulé « Où sont les filles », ont été présentées le 3 mars dernier devant la Commission du statut de la femme des Nations Unies. L'organisme international a depuis inséré un CD

Rom pédagogique, qui reprend les résultats de cette recherche, dans le pack de ses futurs fonctionnaires.

Démonter un AK pour rentrer

« Mais ces conclusions n'ont pas été prises en compte pour restructurer les camps de désarmement qui ont rouvert leurs portes, le 16 avril dernier, au Liberia », estime Ariane Brunet, coordinatrice du projet qui a fait le voyage en Sierra Leone à plusieurs reprises. Et pour cause, le processus de DDR de Sierra Leone est considéré comme un modèle par les responsables onusiens et sert d'exemple à celui du Liberia. Pourtant, se souvient la responsable de « Droits et Démocratie » (organisation canadienne non partisane), « aucuns des besoins spécifiques d'une jeune fille n'était pris en compte dans les camps de réinsertion sierra léonais ». Ces dernières « étaient tout simplement parquées dans un lieu, sans aucune sécurité vis à vis de l'écrasante majorité de garçons qui se trouvaient là ». De fait, les quelques filles qui étaient parvenues à franchir les portes du camp finissaient rapidement par fuir. Sur les 22 500 enfants qui composaient le mouvement rebelle sierra léonais du Front uni révolutionnaire (RUF), 7 500 étaient des filles. Seules 43 d'entre elles ont participé au programme de DDR, contre 3 229 garçons.

Dans leurs recommandations, Mc Kay et Mazurana incitent les Nations Unies, les gouvernements et les ONG internationales à « reconnaître que le fait d'exiger la possession d'une arme et la connaissance de son maniement, comme billet d'entrée au programme de DDR, en bloque l'accès à de nombreuses filles ». En effet, si ils en sont en théorie dispensé, les témoignages des enfants prouvent qu'ils doivent le plus souvent remettre une arme et effectuer le test du démontage-remontage d'un AK 47 pour accéder aux programmes, comme c'est le cas des adultes. « Le but principal des autorités », avoue Ariane Brunet, « est de retirer les armes des combattants. Et ce test ne fait que conforter les acteurs locaux et internationaux dans leur idée que les filles, dans ces conflits, ne sont que des « civiles associées aux troupes ».

Une notion simpliste dans laquelle « militaires, représentants gouvernementaux et fonctionnaires de l'aide » plaçaient « les femmes, les filles et leurs enfants pour ne pas avoir à s'en occuper », estiment les auteurs. « Outre le fait que le nombre de femmes enrôlées dans les groupes armés est sous-estimé, leur fonction est trop souvent réduite à celle d'« esclaves sexuelles » ou d'« épouses captives », explique Ariane Brunet. « Alors qu'elles étaient chargées de l'espionnage, de la formation des enfants kidnappés, des pillages, notamment de produits médicaux... »

Un retour difficile

Autant d'expériences, qui, paradoxalement, font prendre confiance en elles à ces jeunes

filles, cantonnées à des rôles moindres dans leurs sociétés traditionnelles. « Leur visage revit lorsqu'elles racontent les décisions prises pour le pillage d'un lieu, pourquoi à tel moment et par tel endroit, comment... », explique Ariane Brunet. Celles qui décident de reprendre le chemin du foyer familial éprouvent ainsi de grandes difficultés à se réadapter et à reprendre les tâches qui leurs sont dévolues. Et plus le temps de captivité est important, plus elles seront décrites comme nerveuses, agressives... les signes de leur difficile réinsertion.

Le fait est que le temps de captivité moyen des ex-combattantes est de 4 à 12 ans. Un temps assez long pour leur permettre, contre leur gré, de procréer. Et le retour dans le village d'origine avec un enfant est encore plus difficile. En plus de la honte d'avoir été violées, les jeunes mères condamnent leur enfant à être éternellement stygmatisé comme le fils d'un rebelle. Elles se condamnent également presque automatiquement à ne pas retrouver de mari. C'est pourquoi certaines « épouses captives », devant l'absence de perspective, préfèrent devenir l'épouse officielle d'un rebelle.

Seule solution, pour elles, se former. Elles « considèrent la formation professionnelle et l'accès à l'éducation comme la clé de leur réinsertion sociale », expliquent Mc Kay et Mazurana. Il ne faut pas perdre de vue que nombre d'entre elles ont été arrachées aux bancs de l'école primaire. Reste aux acteurs « fonctionnaires de l'aide » à leur donner les moyens de reprendre leur vie en main.

Source : Où sont les filles ? de Susan McKay et Dyan Mazurana Avec le partenariat de « Droits et Démocratie », http://www.ichrdd.ca/francais/commdoc/publications/femmes/filles/filles-Menu.html

RETOUR DANS DES CONDITIONS SÛRES ET CONVENABLES POUR DES FEMMES AYANT FUI LE CONFLIT AU LIBÉRIA

Par Victoria Ijeoma Nwogu, Conseillère en matière de violence sexuelle et sexiste pour le PNUD au Sierra Leone

Lorsque des femmes migrantes retournent chez elles, il arrive qu'elles se trouvent confrontées à des difficultés de réintégration décourageantes, mais elles peuvent aussi contribuer au développement et à la transformation des sociétés dans lesquelles elles reviennent.

Quatorze années de guerre civile au Libéria ont eu pour effet de déplacer environ un tiers de la population, à la fois à l'intérieur du pays et comme réfugiés dans des pays Ouest-africains voisins, en Europe et aux Etats Unis. Depuis la fin de la guerre en 2003, de nombreux libériens sont retournés chez eux volontairement ou par l'intermédiaire de rapatriements assistés. Les femmes doivent faire face à une myriade de difficultés lors du processus de retour, et leurs besoins sont aussi variés et complexes que les raisons mêmes qui les avaient poussées à migrer. Cependant, les programmes de retour et de réintégration approchent les besoins des femmes en partant de la perspective qu'elles sont des victimes de systèmes, leur niant ainsi, sans le vouloir, leur capacité à agir en tant que détentrices de droits. Nous devons nous demander comment les sociétés réceptrices peuvent s'adapter au mieux pour accommoder les besoins et les droits des femmes qui reviennent et leur garantir un environnement qui leur permette de participer au développement.

Dans les situations d'après guerre il est de plus en plus fréquent que les femmes assument le rôle de chefs de famille mais paradoxalement sans en recevoir ni la reconnaissance et ni la considération ; elles n'ont pas les mêmes droits à la propriété, aux terres ou au capital que les hommes et elles doivent se battre pour subvenir aux besoins de leurs familles sans avoir les moyens nécessaires pour le faire ou avoir le droit de les acquérir. Les femmes peuvent avoir été des combattantes ou avoir été utilisées pour servir les combattants ; elles peuvent avoir subi des violences sexuelles et sexistes, plus particulièrement elles peuvent avoir subi des viols durant le conflit. L'incidence des violences sexuelles et sexistes reste élevée au Libéria du fait de la culture de l'impunité. Les femmes qui

ont subi ce type de violences sexuelles et sexistes sont en droit de se demander si leurs agresseurs ont été jugés ou s'ils se trouvent encore dans les mêmes communautés et qu'ils représentent encore une menace pour leur sécurité et leur survie.

Les femmes de retour ont également des besoins particuliers en termes de santé qui peuvent être aussi élémentaires ou complexes que la santé reproductive et la nécessité de guérir des traumatismes provenant d'expériences négatives vécues pendant la guerre. Les femmes qui ont été violées ou qui ont subi certaines formes de violence ou d'exploitation sexuelle (et qui sont possiblement contaminées par le VIH/Sida) sont souvent l'objet de la stigmatisation et n'ont qu'un accès réduit, ou pas d'accès, aux services lorsqu'elles retournent dans leurs communautés d'origine. De plus, il se peut qu'elles souffrent d'un changement abrupt en termes de rôle et de statut entre la vie qu'elles avaient en tant que déplacées et leur retour dans des relations de genre datant d'avant leur départ. Il peut également y avoir conflit culturel, entre une culture peut-être plus libérale qu'elles ont vécue lorsqu'elles faisaient partie de la diaspora et qui reste un élément intégral de la réalité de la femme migrante qui revient, et une culture habituellement patriarcale au sein de leur société d'origine.

Justice transitionnelle

Au Libéria le Fonds de développement pour les femmes des Nations Unies (UNIFEM) a initié un travail révolutionnaire dans le domaine de la justice transitionnelle et du genre, en partenariat avec la Commission vérité et réconciliation (CVR), le Secrétariat des ONG de femmes du Libéria (WONGOSOL), le Centre international pour la Justice transitionnelle (ICTJ), l'Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest (OSIWA) et le Fonds d'Action Urgente. Une série de dialogues communautaires régionaux ont été organisés afin d'étendre à la fois le concept et la portée de la CVR et de la justice transitionnelle aux femmes à l'intérieur des communautés dont un grand nombre avaient été réfugiées ou déplacées à l'intérieur du pays à cause de la guerre.

Ce projet montre comment une extension et un approfondissement de l'engagement auprès des femmes autour du processus de justice transitionnelle leur permet de comprendre et de participer plus fondamentalement au processus de paix. En attirant l'attention sur les besoins immédiats des femmes, le projet a transporté les mécanismes de justice transitionnelle vers les femmes au sein même des communautés. Cela a créé une sensation de valeur et d'intérêt pour des femmes qui n'avaient pas eu la possibilité de se rendre compte que leur propre guérison était essentielle pour que la nation puisse guérir.

Un projet dirigé par le Gouvernement du Libé-

ria, soutenu par l'UNFPA et financé par le Gouvernement du Danemark s'est fixé pour objectif de changer la situation d'impunité de ceux qui ont commis des violences sexuelles et sexistes en mettant en place et en équipant complètement un tribunal spécial pour entendre rapidement et de manière adéquate des procédures criminelles relatives à des violences sexuelles et sexistes. Le projet contribuera également au renforcement des capacités des professions juridiques et des fonctionnaires de justice travaillant dans ce tribunal spécial. Le tribunal est équipé de manière à pouvoir mener des procès à huis-clos dans des cas de viols, permettant ainsi la protection de l'identité de la victime et de celle des témoins en accord avec les normes internationales.

Reconstruction économique

La décision du retour peut dépendre de la probabilité de récupérer des propriétés perdues, des sources de revenus ou d'être capable de se forger de nouveaux moyens de subsistance. L'existence de programmes de reconstruction économique et le fait que les populations de retour, particulièrement les femmes, puissent y avoir accès, est vital pour garantir une réintégration durable. Les programmes relatifs aux besoins économiques devraient se concentrer non seulement sur l'acquisition de nouvelles compétences mais devraient également penser à fournir des services plus individualisés pour aider les migrants à récupérer ou faire revivre des compétences déjà apprises, d'anciennes pratiques, des travaux ou professions , et ajouter de la valeur aux entreprises.

Dans le cadre de l'Initiative basée sur les résultats de la Banque mondiale, l'UNIFEM a mis en place un projet permettant à des agriculteurs d'apporter une technologie et des compétences élémentaires à différents villages à Nimba, le deuxième comté le plus peuplé du Libéria. Les Ministères du genre et du développement, de l'agriculture et des affaires internes, l'UNIFEM, la Banque mondiale, le Centre international pour la recherche sur les femmes (ICRW), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'UNESCO travaillent ensemble avec le Ganta ConcernWomen Group (GCWG) pour aider à transformer la production à petite échelle du manioc en une véritable entreprise agroalimentaire durable. Dans le cadre de ce projet, le manioc est cultivé sur des terrains fournis par la communauté et destinés exclusivement à des membres du GCWG. Auparavant, les paysans cultivaient du manioc sur des terrains individuels et vendaient les tubercules sous leur forme brute dès qu'elles étaient récoltées, ne réalisant ainsi que des profits marginaux. Ce projet particulier implique la participation de l'organisation des agriculteurs dans l'adoption de méthodes améliorées de plantation et de récolte du manioc, notamment dans la transformation des tubercules avant leur vente, et leur donne en plus des bases d'alphabétisation. Il aide des centaines de femmes à

réaliser des gains importants en adoptant de légers changements dans la manière dont elles cultivent et vendent le manioc, la plus grosse culture commerciale dans la région. Ce projet agricole bénéficie à 525 femmes et 26 hommes (tous membres de la GCWG) dans 11 villages et communautés.

Le projet a pour objectif de démontrer qu'investir dans les femmes peut contribuer de manière significative à la croissance de l'industrie du manioc au Libéria ainsi qu'à la réduction de la pauvreté au niveau des foyers – et que les projets d'émancipation économique des femmes peuvent contribuer à des changements positifs dans les relations de genre au niveau des familles et des communautés. On espère que le gouvernement tirera les leçons des résultats de cette intervention et les incorporera dans ses stratégies politiques de réduction de la pauvreté.

Besoins politiques

Le fait que la voix et les perspectives des femmes migrantes de retour restent sous-représentées dans les processus de prise de décision est un problème qu'il est nécessaire de traiter de manière urgente et pragmatique. C'est un problème qui comporte des implications non seulement pour les migrants qui reviennent mais aussi pour la société au sens plus large en ce qu'elle cherche à garantir la cohésion, la tolérance et la cohabitation pacifique.

L'autogestion constitue un excellent moyen pour promouvoir la participation politique des femmes qui reviennent. Est un groupe autogéré (de femmes) n'importe quel groupe intégré par des femmes qui ont une expérience directe du problème sur lequel elles travaillent. Le principal bénéfice de l'autogestion en tant que moyen de promotion de la participation politique des femmes provient des réseaux sociaux qu'elle crée, et à travers lesquels des expériences vécues d'exclusion sociale peuvent être exploitées et devenir une ressource précieuse pour aider d'autres femmes dans la même situation. L'autogestion fournit aux membres du groupe l'opportunité d'assumer de nouveaux rôles sociaux et de contribuer à l'apprentissage individuel et collectif. C'est ainsi que les femmes sont en mesure de gagner davantage de confiance en elles en agissant et, avec l'aide des communautés fortes qui les soutiennent, réussissent à faire valoir leur droit à participer et à avoir une influence sur leur situation.

La contribution apportée par les femmes au Réseau pour la paix (Women in Peacebuilding Network - WIPNET) pour mettre fin à la guerre civile du Libéria et reconstruire la démocratie est un bon exemple de la manière dont des groupes autogérés de femmes peuvent servir de moteur pour faire changer les attitudes et les normes, créant ainsi un espace permettant l'engagement des femmes à la prise de décision pendant le conflit et aussi en temps de paix. A travers la campagne Action en masse pour la

paix (Mass Action for Peace) – en utilisant des stratégies de résistance non violente – le réseau WIPNET et différentes organisations sœurs (MARWOPNET et LiberianWomen's Initiative) à l'intérieur du Libéria et à travers la diaspora libérienne, ont réussi à mobiliser des femmes provenant des différentes religions et affiliations ethniques et politiques, de manière à faire pression d'une part sur le gouvernement et les rebelles pour les pousser à négocier une fin des hostilités en 2003, et d'autre part sur la communauté internationale pour qu'elle intervienne de manière plus concrète pour mettre fin au conflit et initier la reconstruction. En s'appuyant sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies comme cadre de travail directeur, elles ont demandé et ont obtenu que des femmes soient inclues dans les négociations de paix et dans les processus post-conflictuels de désarmement, démobilisation, réhabilitation, réintégration et reconstruction, ce qu'elles ont obtenu non seulement de la part du gouvernement mais aussi de la part des Nations Unies et des autres entités internationales.

L'expérience acquise en termes d'autogestion et de direction dans des situations désespérées peut être transformée en un outil précieux pour favoriser un engagement dans des processus politiques plus larges. Lors de la préparation des élections au Libéria en 2005, WIPNET et ses partenaires sont intervenus dans l'exercice d'enregistrement des électeurs pour répondre au défi que représentait le faible enregistrement des femmes sur les listes électorales, et garantir leur participation comme électrices et aussi comme candidates. Leurs efforts soutenus par l'UNIFEM et d'autres partenaires du développement, ont culminé par l'élection de la première femme Présidente en Afrique, par un nombre plus important de femmes au parlement, une représentation accrue des femmes au sein du cabinet, un ministère du genre puissant, et par le renforcement des femmes en général au sein de la société civile.

Recommandations

- Garantir que les programmes de réintégration incluent la prestation de soins spécialisés et de conseil à l'intention des femmes migrantes de retour qui ont subi des violences sexuelles et sexistes.
- Faire entendre la voix des femmes dans les processus de vérité et de réconciliation.
- Individualiser autant que possible les programmes de retour et de réintégration afin d'éliminer les menaces spécifiques qui pourraient empêcher un retour en toute sécurité des femmes migrantes dans leur communauté d'origine.
- Prévoir la formation des femmes migrantes de retour pour qu'elles puissent participer au développement et à la gestion des programmes au niveau des communautés – et aussi des entreprises commerciales.
- Résoudre les obstacles qui empêchent l'accès des femmes au capital.
- Donner les moyens aux femmes mi-

grantes de retrouver leur profession antérieure d'avant qu'elles n'aient été obligées de partir.

- Encourager la formation et l'officialisation des groupes autogérés de femmes de retour, et leur fournir le soutien technique nécessaire pour comprendre la situation dans laquelle elles se trouvent, revendiquer leurs droits et obtenir leur propre représentation ; leur fournir une formation dans les domaines du plaidoyer, de la négociation avec le gouvernement/les autorités, et de la pratique de la démocratie.
- Comprendre le rôle des ONG/de la communauté internationale comme une force de soutien plutôt qu'une force directrice ; le groupe autogéré devrait en dernière instance conserver son pouvoir de décision.

La réintégration dans la société des femmes migrantes de retour, n'aide pas uniquement à donner aux femmes une stabilité psychologique, économique et sociale mais comporte aussi des impacts positifs plus larges sur l'ensemble de la société. Les conséquences de la non-intégration sont évidentes et une société qui sort tout juste d'une crise ou d'une guerre peut difficilement se les permettre. Les besoins sociaux, politiques et économiques des femmes migrantes de retour se recoupent – et combler ces besoins peut avoir un impact important sur la stabilité du retour à la paix et des processus de consolidation. Les approches destinées à combler ces besoins se doivent donc d'être exhaustives et multidimensionnelles.

Une version plus longue de cet article a été présentée devant le Groupe sur la Migration lors du Colloque international sur l'émancipation des femmes, le leadership, le développement, la paix et la sécurité, qui s'est déroulé à Monrovia au Libéria en mars 2009.

1 http://www.unifem.org/ Now part of UN Women http://www.unwomen.org/

2 http://www.ictj.org/en/index.html

3 http://www.osiwa.org/?lang=en

4 http://www.urgentactionfund.org/

5 http://www.unifem.org/attachments/products/rbi_brochure.pdf

6 http://www.icrw.org/

7 Tel que défini par la Global Alliance against Traffic in Women (GAATW).

8 La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies demande à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accord de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes lors du rapatriement et de la réinstallation, et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits.

9 The Golden Tulip Declaration of Liberian Women Attending the Peace Talks in Accra, Ghana, 15 March 2003, http://tinyurl.com/Golden-Tulip-Declaration

Source : http://www.fmreview.org/fr/RDCongo/nwogu.htm

ACTUALITÉS RELATIVES A GENRE ET PROCESSUS DE RECONSTRUCTION POST-CONFLIT ET DE PACIFICATION

La démobilisation des femmes ex-combattantes en Colombie

Parmi les millions de personnes déplacées en Colombie, un groupe est particulièrement invisible – les femmes et les filles associées aux groupes armés illégaux. Le processus de démobilisation courant ne répond pas de façon adéquate aux conséquences des violences sexuelles qu'elles ont subies avant, pendant et après le conflit.

Lire la suite sur: http://www.fmreview.org/fr/pdf/MFR27/39.pdf

ONU Femmes salue la sélection de femmes pour négocier avec les FARC

ONU Femmes, l'agence des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes, a applaudi vendredi la nomination de deux femmes au sein de l'équipe de négociation entre les autorités colombiennes et les rebelles des FARC.

Lire la suite sur: http://french.xinhuanet.com/monde/2013-11/30/c_132930557.htm

Colombie: des femmes manifestent pour la paix et la parité

Des milliers de femmes ont manifesté vendredi 23/11/2013 à Bogota lors d'une marche en faveur de la paix en Colombie en proie à un conflit armé de près d'un demi-siècle, mais aussi pour la parité, a constaté une journaliste de l'AFP.

Lire la suite sur: http://www.rofaf.org/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/1795-colombie-des-femmes-manifestent-pour-la-paix-et-la-parite

Le Conseil de sécurité veut placer les femmes à l'avant-garde des processus de paix et de réconciliation

8 octobre 2013 – Le Conseil de sécurité de l'ONU a réitéré vendredi sa détermination à placer le leadership des femmes au cœur de tous les efforts visant à résoudre les conflits et à promouvoir la paix, comme le prévoit sa résolution pionnière 1325, adoptée en 2000.

Lire la suite sur: http://www.rofaf.org/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/1820-le-conseil-de-securite-veut-placer-les-femmes-a-lavant-garde-des-processus-de-paix-et-de-reconciliation

La gestion des ressources naturelles par le femmes, facteur de paix et de reprise selon l'ONU

Assurer que les femmes aient un meilleur accès et contrôlent des ressources naturelles, telles que la terre, l'eau, les forêts et les minéraux, pourrait améliorer les chances de paix et la reprise à long terme dans les pays déchirés par la guerre, selon le nouveau rapport conjoint de quatre entités onusiennes intitulé " Les femmes et les ressources naturelles : libérer le potentiel pour la consolidation de la paix ", publié le 6 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé.

Lire la suite sur: http://www.rofaf.org/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/1995-la-gestion-des-ressources-naturelles-par-le-femmes-facteur-de-paix-et-de-reprise-selon-lonu

Le rôle des femmes africaines dans la consolidation de la paix: Et si on les autonomisait pour changer le monde ?

Depuis un certains temps, notre continent est ravagé par une multitude de conflits de toutes sortes. Le Mali n'est pas en reste, car plongé dans un conflit social aïgu. Le tissu social est complètement désagrégé. Notre analyse nous amène à faire un tour en Afrique et dans le monde, afin de dégager le rôle de la femme dans la consolidation de la paix et pourquoi pas, inciter nos dirigeants à impliquer plus les femmes dans la gestion des conflits. Certes on peut noter déjà à ce niveau, la récente nomination de Mme Nkosazana Dlamini Zuma, à la tête de la commission de l'Union africaine, de Mme Aloma Mariam Mukhtar Zuma comme présidente de la Cour suprême du Nigéria.

Lire la suite sur: http://www.rofaf.org/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/1347-le-role-des-femmes-africaines-dans-la-consolidation-de-la-paix-et-si-on-les-autonomisait-pour-changer-le-monde-

Les femmes, Grandes Absentes des Processus de Paix ?

Les femmes sont-elles les victimes passives des conflits armés ? De nombreux rapports internationaux ont fait état de sévices, de crimes et de violences à leur encontre. Souvent mises à l'écart des processus de paix, elles restent aujourd'hui absentes des négociations de sortie de crise.

Lire la suite sur: http://www.rofaf.org/actualites/genre-et-conflits/genre-et-gestion-des-conflits-et-des-post-conflits/1380-les-femmes-grandes-absentes-des-processus-de-paix-

ANNEXE

FORUM RÉGIONAL SUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ
DAKAR, SEPTEMBRE 2010

1325 10 LES FEMMES COMPTENT POUR LA PAIX
EN AFRIQUE DE L'OUEST

DECLARATION DE DAKAR SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION 1325 EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le forum régional sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur « les femmes, la paix et la sécurité » s'est tenu du 15 au 17 septembre 2010 à Dakar (Sénégal) à l'initiative du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), en collaboration avec l'Union Africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du fleuve Mano (UFM), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), UN-INSTRAW, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Haut-commissariat aux Réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Madame la Vice-présidente de la République de Gambie, les Ministres en charge des questions féminines et du genre du Sénégal, du Niger, du Togo, de la Sierra Leone, du Ghana, du Mali, de la Guinée, de Guinée-Bissau de la Mauritanie et de hautes personnalités gouvernementales de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Libéria, et du Nigeria ont participé au forum.

Des représentants des organes de l'Union Africaine, des missions de paix, des programmes et fonds des Nations Unies ainsi que des institutions et des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest ont également pris part à ce forum.

Durant trois jours, les participants ont fait le bilan de la mise en œuvre de la résolution 1325 dans les Etats membres et se sont penchés sur les défis ainsi que sur les perspectives liés à sa mise en œuvre sous l'angle de la participation, de la protection, de la prévention, de l'assistance humanitaire et de la reconstruction.

Le forum a adopté le Plan d'Action de la CEDEAO sur la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre de ce plan d'action sera assurée par la CEDEAO à travers son Centre pour le Développement du Genre. Le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'espace CEDEAO (REPSFECO) servira d'organe de coordination pour les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest. Une entité composée des ministres en charge des affaires féminines et du genre, de la CEDEAO, de l'UFM, de l'UA et des Nations Unies sera responsable du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action. Le forum a fait les recommandations suivantes :

1- Les Etats membres de l'Afrique de l'Ouest qui ne l'ont pas encore fait doivent élaborer un plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution 1325 avec l'appui financier et technique des Nations Unies avant décembre 2010.

2- Les Etats membres doivent garantir et promouvoir l'intégration systématique de la dimension genre dans les processus de réforme de la justice et du secteur de la sécurité.

3- UNIFEM/UN-INSTRAW doivent travailler avec la CEDEAO à travers le Centre pour le Développement du Genre, pour soutenir les actions clés des Ministères en charge du genre, dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux et de la campagne du Secrétaire Général des Nations Unies pour mettre fin à la violence contre les femmes.

4- Les partenaires techniques et financiers doivent s'engager à appuyer les actions des organisations de la société civile dans le domaine de la paix et de la sécurité.

De la Participation

- Promouvoir la participation des femmes dans les initiatives de médiation: davantage de femmes doivent être formées à la médiation. Une communauté de pratique de médiatrices pour la paix au niveau régional sera mis sur pied ainsi qu'une base de données y afférent; la CEDEAO et l'UA devront nommer plus de femmes aux fonctions d'envoyés spéciaux et de médiateurs principaux.

- Assurer la représentation des femmes dans la gouvernance post-conflit : des mesures visant à encourager la pleine participation des femmes aux processus électoraux et aux processus de gestion de la vie publique à tous les niveaux de prise de décisions doivent être renforcées.

- Rendre la résolution 1325 accessible et la vulgariser en la traduisant dans les langues locales ainsi qu'en renforçant la formation, la diffusion de l'information et la mise en place de campagnes de sensibilisation à l'intention des autorités politiques, des forces de polices et militaires, du secteur judiciaire, des écoles, des jeunes et des communautés locales d'hommes et de femmes. En outre, la «journée portes ouvertes» sera institutionnalisée, d'une part, comme moyen permettant aux Représentants du Secrétaire général d'échanger avec les femmes et de s'enquérir régulièrement de leurs préoccupations, et d'autre part, comme une opportunité de plaidoyer tant au niveau national que régional.

De la Protection

- Renforcer les mesures de lutte contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre: des mesures sécuritaires et politiques doivent être renforcées pour protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre pendant et après les conflits. Les mesures existantes doivent être renforcées et de nouvelles mesures doivent être prises, si nécessaire, afin de punir les auteurs des violences sexuelles et des violences basées sur le genre. De plus, les formations en matière prévention des violences sexuelles et des violences basées sur le genre destinées au personnel civil et militaire des opérations de maintien de la paix doivent être harmonisées notamment lors de la phase de pré-déploiement.

De la Prévention

- Renforcer la diplomatie préventive : demander au Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest d'utiliser ses bons offices pour échanger de façon active et systématique avec les femmes et refléter leurs revendications dans les efforts de diplomatie préventive dans la région.

- Promouvoir le développement d'une culture de la paix en s'appuyant sur le rôle traditionnel des femmes en tant que médiatrices et éducatrices de la paix afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de la violence; mettre en place un réseau régional des clubs de la paix dans les établissements secondaires et universitaires.

- Renforcer les mécanismes d'alerte précoce en publiant les indicateurs d'alerte précoce de la CEDEAO sur le genre et en mettant des ressources à disposition en vue de les maintenir à jour.

- Encourager la recherche et la documentation des leçons apprises et sur les causes et la dynamique des conflits afin d'améliorer l'efficacité des interventions.

De l'Assistance et de la Reconstruction

- Adopter des mesures permettant de fournir des services humanitaires adéquats et accessibles: des mesures doivent être prises pour assurer que les services humanitaires déployés parviennent aux femmes et aux filles et que ces services soient accessibles en toute sécurité.

- Renforcer les mesures d'assistance post-incident: des mesures doivent être renforcées pour assurer un accès adéquat aux services sanitaires, psycho-sociaux et au soutien psychologique aux victimes des violences sexuelles et sexistes.

- Renforcer la réinsertion socio-économique : les mesures doivent être renforcées pour assurer une intégration socio-économique des femmes dans les programmes de reconstruction et de réhabilitation post-conflit.

Le Forum mandate Son Excellence Madame Aja Njie-Saidy, Vice-Présidente de la Gambie, Son Excellence Madame Henriette Olivia Kouevi Akossiwa, Ministre de la promotion de la femme du Togo, et Son Excellence Madame Awa Ndiaye, Ministre d'Etat, Ministre du genre et des relations avec les organisations de femmes africaines et étrangères du Sénégal, pour présenter le plan d'action régional de l'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de la résolution 1325 au prochain sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO pour examen.

Le Forum demande, en outre, à son Son Excellence, Saïd Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) de présenter la déclaration et le plan d'action régional au Secrétaire général des Nations Unies et aux États Membres au cours de la «Journée portes ouvertes mondiale» qui se tiendra le 21 Octobre 2010 à New York, dans le cadre de la commémoration du 10e anniversaire de la résolution 1325, et ce afin de les informer et d'obtenir leur soutien.

Le Forum,
Dakar, le 17 Septembre 2010

PLAN D'ACTION DE LA CEDEAO POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS 1325 ET 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Objectif général : Dans le cadre de la Décennie de la femme africaine, le Plan d'action de l'Afrique de l'Ouest vise à améliorer la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies en Afrique de l'Ouest d'ici 2015

Stratégie	Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs	Acteurs / responsables
Objectif spécifique 1: Améliorer la participation des femmes à la prévention des conflits dans les pays de la CEDEAO				
Renforcement des organisations des femmes et des OSC	- Consultation systématique des ONG, renforcement des capacités des organisations de femmes	- « Institutionnaliser les « journées portes ouvertes » pour permettre au RSSG et au Président de la Commission de la CEDEAO de consulter de façon régulière les organisations et représentantes de femmes	- Fréquence de consultations	- Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre - Entités des Nations Unies - RESIPECO
	- Renforcement des capacités institutionnelles des membres du RESIPECO dans tous les Etats membres	- Renforcer la capacité institutionnelle du RESIPECO	- Nombre des membres du RESIPECO ayant eu leurs capacités institutionnelles renforcées dans chaque Etat membre	
	- Les consultations organisées ont effectivement permis aux organisations de femmes et aux organisations de la société civile de connaître leur rôle dans la mise en œuvre des plans d'action.	- Organiser des consultations avec les organisations de femmes et les organisations de la société civile afin de souligner leur rôle dans la mise en œuvre des plans d'action	- 99% des organisations de femmes et des organisations de la société civile connaissent désormais leur rôle dans la mise en œuvre des plans d'action	

Promouvoir le développement d'une culture préventive de la paix	- la mise en place effective d'un réseau de la paix composé des clubs de la paix d'établissements secondaires et universitaires des Etats membres de la CEDEAO - l'élaboration et diffusion des outils dans tous les Etats membres de la CEDEAO	- Établir un réseau régional des clubs de la paix d'élèves et d'étudiants - Elaborer et diffuser des outils pratiques sur l'intégration de la dimension genre dans les activités de prévention des conflits	- Pourcentage de clubs du réseau national de la paix devenus membres du réseau régional des clubs de la paix - Nombre d'Etats membres informés sur les outils	
Le renforcement des mécanismes d'alerte précoce	- Des dispositions sont prises pour la mise à jour et la révision régulières des données	- Assurer la mise à jour et la révision régulières des données des mécanismes d'alerte précoce	Fréquence et nombre de révisions	
Encourager la recherche et documentation	- les résultats de la recherche sont documentés et mis à la disposition des décideurs - Disponibilité d'une base de données sur les femmes participant aux opérations de maintien de la paix dans tous les États membre de la CEDEAO - Examen des rapports et des analyses comparatives - Une base de données d'experts est créée	- Effectuer des recherches sur les leçons apprises, les causes et la dynamique des conflits dans une perspective sexospécifique -Mettre en place un centre de documentation pour la recherche sur les femmes, la paix et les questions de sécurité - Rassembler des données sur la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix - Examen des documents et des meilleures pratiques pour améliorer l'équilibre entre les sexes et l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le travail du personnel en uniforme dans des opérations de maintien de la paix - Mettre en place une base de données d'experts en genre relativement à la résolution 1325	- Nombre de recherches menées - Nombre de revues publiées - Nombre et statut de personnes utilisant le centre de documentation	

Stratégie	Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs	Acteurs responsables
Objectif spécifique 2: Assurer la protection effective des femmes et des filles en périodes de pré-conflits, conflits et post conflits				
Prévention et répression des violences basées sur le genre dans les conflits armés	- La capacité des juges et des auxiliaires juridiques (avocats, APJ..) en matière de prévention, poursuite et répression des actes de violence sexuelle est renforcée. - Réduction de l'impunité	- Former les juges et les auxiliaires juridiques (avocats, agents de la police judiciaire) pour la prévention, la protection, la poursuite et la répression des actes de violence sexuelle - Exhorter les États membres de la CEDEAO à éradiquer les milices privées	- Nombre de juges et d'auxiliaires de justice (avocats, APJ ...) dont les capacités ont été renforcées en vue de la prévention et de la répression des actes de violences sexuelles	- CADHP - Les femmes des États membres de la CEDEAO (ONG, partis politiques - Les juges et les auxiliaires de la justice (avocats, agents de la police judiciaire) - Centre pour le développement du Genre - Les États membres de la CEDEAO - les entités des Nations Unies RESIPECO - les parlementaires des Etats membres de la CEDEAO
	- Les femmes et les filles ont facilement accès aux services juridiques ; les droits et la sécurité des femmes et des filles dans les situations de pré-conflits, conflits et post conflits sont respectés ; les acteurs de violations des droits des femmes et des filles sont sanctionnés	- Encourager la mise en place des cliniques juridiques - Recourir aux mécanismes de protection existants (la Cour de la CEDEAO, la Cour africaine de justice, le Parlement de la CEDEAO, la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples)	- 100% Des Etats membres de la CEDEAO ont des programmes de formation et de sensibilisation pour les femmes, les filles, les forces de sécurité et les agents de la justice - Nombre de femmes et des filles ayant bénéficié de l'aide juridique - Nombre de cas de violations des femmes / filles qui ont été portés devant les tribunaux et jugés	
	- les Conventions sur la protection sont ratifiées par tous les pays	- Ratifier les conventions pour la protection des femmes	- 100% des pays ont ratifié les conventions de protection des droits de la femme	
	- Les lois nationales sont conformes aux lois internationales et sont connues et utilisées pour la protection des femmes et des filles	- Harmoniser les lois internationales avec les législations nationales et les vulgariser	- 95% des instruments juridiques sont adaptés aux lois internationales - 95% des lois nationales et internationales sont connues et utilisées pour la protection des femmes et des filles	
	- Les victimes bénéficient d'une prise en charge des frais médicaux et d'un suivi	- Aider les victimes grâce à un soutien psychosocial et la fourniture de services médicaux, services juridiques et de soutien économique	- Nombre de femmes et des filles ayant bénéficié de l'assistance juridique et médicale	

	- sensibilisation accrue aux questions de santé génésique dans les communautés confrontées aux situations de post-conflit - Un guide d'orientation sur la connaissance des droits, des comportements et des attitudes à adopter envers les femmes et les filles dans les situations de conflits et post-conflits sont disponibles	- Offrir une formation et un appui aux groupes vulnérables en matière de prévention et de traitement des infections sexuellement transmissibles /VIH - Elaborer et diffuser un guide d'orientation	- Au moins 50% des victimes ont pu bénéficier d'une assistance et un suivi - Nombre de formations / participants ; le nombre de cas assistés - Le guide d'orientation - Nombre d'exemplaires distribués	- CADHP - Les femmes des États membres de la CEDEAO (ONG, partis politiques - Les juges et les auxiliaires de justice (avocats, agents de la police judiciaire) - Centre pour le développement du Genre - Les États membres de la CEDEAO - les entités des Nations Unies - RESIPECO - les parlementaires des Etats membres de la CEDEAO
Intégration du genre dans les efforts de maintien et de consolidation de la paix, notamment dans la reforme du secteur de la sécurité	- Les chefs des services de sécurité ont été sensibilisés sur les besoins des femmes participant aux opérations de maintien de la paix - Augmentation du nombre de femmes dans les instances de décision sur la paix et la sécurité	Sensibiliser les chefs-des services de sécurité sur les besoins des femmes qui participent aux opérations de maintien de la paix - Plaidoyer pour l'intégration du genre dans les opérations de maintien de la paix - Lobbying et plaidoyer pour la participation accrue des femmes dans les structures et les institutions de sécurité - Sensibiliser et former le personnel militaire, policier, civil et humanitaire en matière d'intégration des dimensions sexospécifiques dans les activités de maintien et consolidation de la paix	- Nombre de chefs de service de sécurité sensibilisés sur les besoins des femmes participant aux opérations de paix - Nombre de femmes impliquées dans les opérations de maintien de la paix - Nombre de femmes impliquées dans les domaines clés de la paix et de la sécurité	
	- les processus de reforme du secteur de la sécurité sont sensibles au genre	- Promouvoir l'intégration systématique de la dimension genre dans les reformes des systèmes judiciaires et du secteur de sécurité	- Nombre de documents de politique sur le RSS dans lequel le genre a été intégré	
	- manuels de formation en genre et sur la paix harmonisés ; des ateliers et campagnes de sensibilisation sur le genre organisés	- Harmoniser les manuels de formation en matière de genre, paix et sécurité dans la région	-Nombre de personnes formées dans la région	
	Programme commun pour les conseillers et les points focaux genre	- Établir un réseau de conseillers en genre et de points focaux du genre aux niveaux national et régional	- La fréquence des réunions des réseaux	

Stratégie	Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs	Acteurs responsables
Objectif spécifique 3: Assurer la participation équitable des femmes et des hommes dans les processus de la paix, la sécurité et de reconstruction dans les situations post-conflit				
Promouvoir la participation des femmes et assurer la disponibilité d'expertise en médiation	Les parlementaires des Etats membres de la CEDEAO, notamment les membres du Réseau des femmes ministres, ont adopté des législations pour la contribution des femmes dans la prévention et la résolution des conflits armés - la capacité des femmes en matière de technique de protection et de résolution de conflits renforcée	- Faire pression aux niveaux des parlements et du REFAMP - Former les femmes en technique de lobbying, de plaidoyer, de prise de parole en public, de médiation et de négociation - Former les acteurs (femmes, jeunes filles, le personnel judiciaire, les leaders d'opinion) en techniques de protection des femmes dans les situations de conflit, de médiation et de négociation de la paix	- Nombre de femmes dans les délégations constituées pour des négociations d'accords de paix - Nombre de femmes dans chaque Etat membre dont les capacités en matière de technique de prévention et de résolution de conflits ont été renforcées.	- CADHP - Les femmes des Etats membres de la CEDEAO (ONG, partis politiques - Les juges et les auxiliaires de justice (avocats, agents de police judiciaire) - Centre pour le développement du Genre - Les États membres de la CEDEAO - les entités des Nations Unies - RESIPECO - Les chefs traditionnels
Garantir la reprise économique post-conflit aux femmes	Les formations et autres soutiens aux activités de génératrices de revenus fournies	- Mener une analyse du genre dans la planification et l'exécution des programmes de réhabilitation post-conflit - Concevoir et mettre en œuvre des programmes de création des moyens de subsistance - Mener des formations en compétences spécifiques - Fournir une assistance financière aux femmes entrepreneurs	Nombre de femmes ayant bénéficié d'appui à la reprise économique	

Elaboration des plans d'action nationaux	Avoir un plan d'action national pour chaque Etat membre de la CEDEAO et le mettre effectivement en œuvre	- Entreprendre des missions de haut niveau pour i. l'élaboration de plans d'action pour les pays qui n'en disposent pas ii. œuvrer à l'application effective du plan d'action dans tous les pays	100% des États membres ont des plans d'action qui sont mis en œuvre.	
Assurer la représentation des femmes dans les prises de décision politiques	- un minimum de 30% atteint dans tous les Etats membres - L'accès équitable des femmes aux postes de prise de décision	– demander instantanément aux Etat membre de la CEDEAO de respecter les quotas de femmes - Exercer des pressions pour une représentation de 50% de femmes dans toutes les instances de prise de décision - former les femmes-agents électoraux et candidats , y compris les femmes au niveau de base	Pourcentage de femmes aux postes de prise de décision	
Vulgariser les résolutions 1325 et 1820	Résolutions 1325 et 1820 sont largement connues à tous les niveaux	- Informer et sensibiliser les femmes sur les résolutions 1325 et 1820 - Traduire les résolutions 1325 et 1820 dans les langues nationales - Diffuser les résolutions 1325 et 1820 dans les États membres de la CEDEAO (départements ministériels, des OSC, etc)	- Nombre de femmes informées et sensibilisées sur les résolutions 1325 et 1820 -Nombre de langues dans lesquelles les résolutions ont été traduites	
Soutenir les processus locaux de règlement des conflits	Les méthodes traditionnelles de règlement des conflits sont effectivement utilisées - Les médiateurs traditionnels sont identifiés et instruits sur les résolutions 1325 et 1820	- Impliquer les autorités traditionnelles dans le règlement des conflits et dans la protection des victimes - Identifier et instruire les médiateurs traditionnels (hommes et femmes) sur les résolutions 1325 et 1820	- Une grande partie des conflits est réglée à l'amiable au sein des communautés - Nombre de médiateurs traditionnels qui ont une bonne connaissance des résolutions 1325 et 1880	

Stratégie	Résultats attendus	Actions prioritaires	Indicateurs	Acteurs responsables
Suivi et évaluation de la mise en oeuvre du plan de d'action				
Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation	- une situation de référence sur la mise en oeuvre des résolutions 1325 et 1820 dans les Etats membres de l'espace CEDEAO est disponible - La mise en oeuvre du plan d'action est assurée à chaque étape - Le suivi du respect de l'engagement pris par les différents acteurs a été assuré - Des appui-conseils ont été assurés le cas échéant - Les objectifs du plan d'action sont atteints	– réaliser une étude de référence sur la mise en oeuvre de la résolution 1325 - Mettre en place un réseau des ministres chargés du genre pour suivre et veiller au respect des engagements au niveau des pairs - Effectuer des missions de suivi régulières - Procéder à un examen trimestriel de mise en oeuvre - Mener des audits annuels sur le genre - Décerner des prix annuel aux champions de la mise en oeuvre des résolutions 1325 et 1820	- Niveau d'opérationalisation des plans d'actions - Disponibilité des mécanismes opérationnels - Composition des mécanismes - Nombre de missions de suivi effectuées - Nombre et qualité des rapports produits - Nombre de mesures prises pour la mise en oeuvre des résolutions,	- Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre - les entités des Nations Unies - UA/ la CADHP - URM - Les États membres - les organisations professionnelles telles que la FIDA

TRIBUNE N° 13 : GENRE ET PROCESSUS DE RECONSTRUCTION POST-CONFLIT

Le ROFAF exprime toute sa gratitude au Fonds Mama Cash pour les Femmes,
au Fonds Mondial pour les Femmes, au Fonds de Développement de la Femme Africaine
à OXFAM Novib, au Ministère des Affaires Etrangères Néerlandais et aux donateurs individuels
pour leurs soutiens multiformes à ses activités.